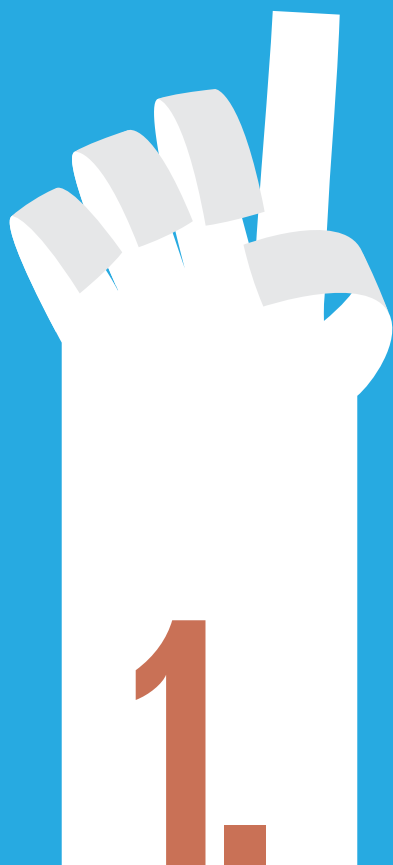




CONGRÈS 2013



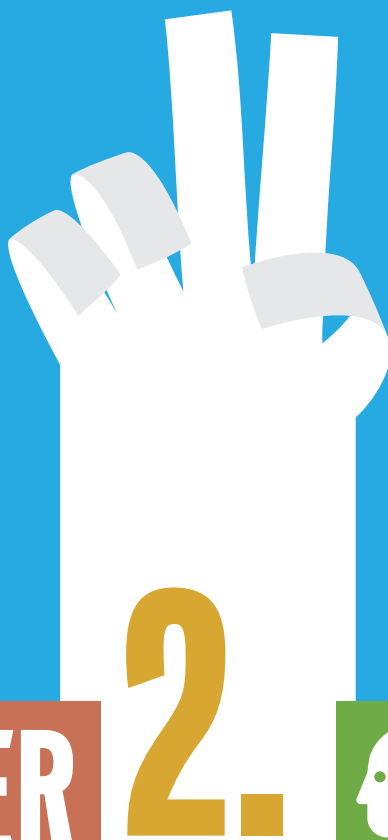
FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX
& SOCIOCULTURELS DE FRANCE



1.



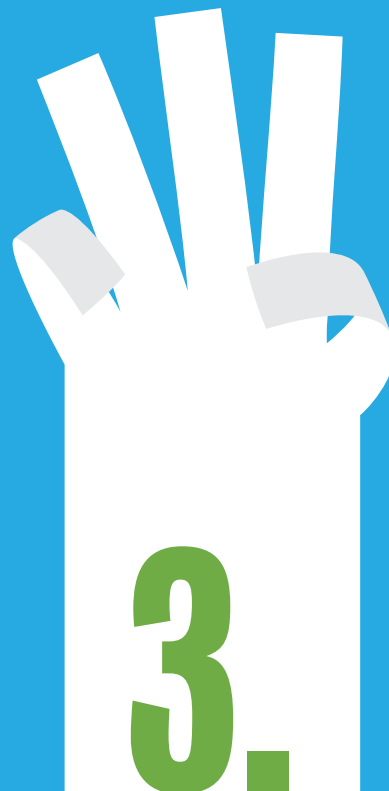
ÉCOUTER



2.



COMPRENDRE



3.



AGIR

1000 TÉMOIGNAGES

7 QUESTIONS SOCIALES

DES PISTES POUR AGIR

L'HÉRITO

Pierre Garnier
Président
Solange Bouchet
Administratrice

Fédération des
Centres Sociaux
& Socioculturels de France

Dans son *Essai sur la révolution (1963)*, la philosophe Hannah Arendt mettait en garde contre « l'indignation sélective » qui devient un exercice en soi, au lieu d'être soucieuse de comprendre d'où vient le scandale qui la suscite, afin d'agir pour le faire cesser. Selon la philosophe, l'indignation ne peut être qu'un préliminaire pour l'action politique, dont le but est de « *chercher concorde et bien commun* ».

C'est ni plus ni moins ce que nous avons à l'esprit lorsque nous avons impulsé, dès le début de l'année 2010, la démarche dont l'ouvrage que vous tenez entre les mains se veut le premier bilan.

Depuis, la notion d'indignation a trouvé une actualité nouvelle, avec la sortie de l'essai de Stéphane Hessel *Indignez-vous !* puis la naissance d'un mouvement mondial des « indignés ». Pour nous autres, bénévoles et salariés des Centres sociaux, cette notion faisait référence à la première des 3 valeurs de notre Charte : la dignité humaine.

Dans le travail quotidien du Centre social, respecter la dignité humaine signifie refuser l'institutionnalisation de la misère et la création d'une relation de dépendance entre celui qui a besoin de soutien et celui susceptible de lui apporter. Cela signifie au contraire s'appuyer sur les ressources de chaque individu pour favoriser son bien-être, son autonomie et son émancipation.

Afin de démontrer massivement ce savoir-faire, l'exercice que nous avons proposé à tous les Centres sociaux, dans la perspective de notre 8^e Congrès, est simple : interroger les habitants de nos territoires sur les questions qui les préoccupent (**Ecouter**); réfléchir avec eux sur les tenants et les aboutissants des questions identifiées (**Comprendre**); enfin, mettre en place, toujours avec ces personnes, les actions collectives permettant de transformer les réalités locales (**Agir**).

Cette démarche n'a pas encore livré tous ses fruits et aboutira à une expression publique forte au Congrès de Lyon, les 21, 22 et 23 juin 2013, nous permettant de dessiner le Centre social de demain.

Mais nous pouvons d'ores et déjà, par le biais de cette publication, faire le bilan de la récolte des paroles d'habitants, livrer notre analyse de ces témoignages et les premières pistes d'action que nous avons identifiées.

Il s'agit donc avant tout d'un constat, malheureusement guère réjouissant. Les habitants que nous avons interrogés sont en effet confrontés à des situations sociales de plus en plus complexes, face auxquelles le sentiment de fatalisme se développe. Ces situations, les Centres sociaux les affrontent sans sourciller à leurs côtés, palliant souvent par leur capacité d'innovation à un manque de moyens criant.

Cet ouvrage est aussi l'occasion de mettre en valeur un certain nombre de réussites au sein de notre réseau. Elles prouvent que la transformation sociale est possible, à condition de s'appuyer sur les besoins, les envies et la capacité d'agir des personnes concernées.

Ces réussites, il nous faut continuer à les susciter, les valoriser et faire en sorte qu'elle soient soutenues à tous les échelons par les pouvoirs publics. Ce soutien, remis en cause ici et là pour de mauvaises raisons, nous est d'autant plus insupportable que les situations de détresse se multiplient et s'aggravent.

Quoi qu'il en soit, nous espérons que cet ouvrage permettra aux uns de découvrir les Centres sociaux, aux autres de porter un regard neuf sur notre travail et à tous les acteurs de notre réseau de trouver l'inspiration et l'énergie pour continuer à développer le pouvoir d'agir des habitants.

SOMMAIRE

1 ÉCOUTER LES TERRITOIRES

6-9 L'ANTHROPOLOGUE ET LE MILITANT par Catherine Neveu

Catherine Neveu, anthropologue et directrice de recherche au CNRS, nous livre son regard sur les acteurs des centres sociaux lors de sa venue à notre Université Fédérale.

10-11 QU'EST-CE QU'UN CENTRE SOCIAL ?

Un Centre social, qu'est-ce que c'est ? Petite présentation autour d'un schéma pour mieux comprendre ce que sont ces lieux de participation des habitants.

12-13 2011-2013 : VERS LE 8^E CONGRÈS DES CENTRES SOCIAUX

Le Congrès des Centres sociaux : présentation en trois étapes d'une démarche initiée fin 2010 et se concluant en juin 2013 à Lyon.

14-15 7 QUESTIONS SOCIALES

Pour y découvrir les 7 questions sociales et leurs dimensions analysées lors de l'Université Fédérale des Centres sociaux et présentées dans cet ouvrage.

2 COMPRENDRE LES QUESTIONS SOCIALES

18-23 DISCRIMINATION

Lutte contre les discriminations liées aux origines : mission impossible ?

24-29 ÉDUCATION

Parents au tribunal de l'éducation

30-35 ISOLEMENT & SOLIDARITÉ

« Elle a plein de choses à dire...
mais à personne »

36-41 LOGEMENT

Être exclu du logement ou habiter
décevant ?

42-47 PRÉCARITÉ

« Ras-le-bol de la charité, je veux un vrai
boulot. »

48-53 SANTÉ

Santé en mal de solidarité

54-59 DÉMOCRATIE & CITOYENNETÉ

Pour les politiques sourds, réinventons les
mégaphones ! Pour les citoyens muets,
réinventons la langue des signes

ANNEXES

78 QUELQUES SUGGESTIONS DE LECTURE

79 LE RÉSEAU DES CENTRES SOCIAUX & SOCIOCULTURELS EN FRANCE

80 CRÉDITS

3 AGIR POUR TRANSFORMER

62-67 UN CHANGEMENT DE REGARD par Catherine Neveu

Catherine Neveu, anthropologue et directrice de recherche au CNRS, nous propose, en partant de constats glanés lors de l'Université Fédérale des Centres sociaux, une analyse et des pistes de réflexion pour dépasser les questions sociales.

68-73 POURQUOI SE MOBILISER ? par Danièle Demoustier

Danièle Demoustier, économiste, est intervenue lors de l'Université Fédérale des Centres sociaux pour nous aider à imaginer une société meilleure, en s'appuyant sur les grandes utopies du passé. Voici les grands points de son intervention.

74-77 SORTONS DU PARADOXE ! par François Vercoutère

François Vercoutère, délégué général de la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France nous présente les suites de cette démarche, l'ouverture de débats partout en France dans les Centres sociaux en prévision du Congrès en 2013.



1 ÉCOUTER

LES TERRITOIRES



6-9

L'ANTHROPOLOGUE ET LE MILITANT par Catherine Neveu

Catherine Neveu, anthropologue et directrice de recherche au CNRS, nous livre son regard sur les acteurs des Centres sociaux lors de sa venue à notre Université Fédérale.



10-11

QU'EST-CE QU'UN CENTRE SOCIAL ?

Un Centre social, qu'est-ce que c'est ? Petite présentation autour d'un schéma pour mieux comprendre ce que sont ces lieux de participation des habitants.

12-13

2011-2013 : VERS LE 8^E CONGRÈS DES CENTRES SOCIAUX

Le Congrès des Centres sociaux : présentation en trois étapes d'une démarche initiée fin 2010 et se concluant en juin 2013 à Lyon.

14-15

7 QUESTIONS SOCIALES

Pour y découvrir les 7 questions sociales et leurs dimensions analysées lors de l'Université Fédérale des Centres sociaux et présentées dans cet ouvrage.



L'ANTHROPOLOGUE & LE MILITANT



Catherine Neveu
Anthropologue



Catherine Neveu est anthropologue, directrice de recherche au CNRS. Ses travaux portent sur les processus de citoyenneté, la participation et l'engagement. Elle a publié de nombreux articles et ouvrages, dont *Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilité citoyennes dans la ville*, L'Harmattan, 2009.

L'été semble jouer les prolongations en cette fin de septembre 2011 à Sangatte, dans le Pas-de-Calais. La beauté de la longue plage ensoleillée que l'on découvre derrière les dunes n'est pourtant pas ce qui motive ma présence. Si j'arrive là avec quelques retardataires, c'est parce que s'y déroule l'Université Fédérale des Centres sociaux : plus de 250 participants venus de toutes les régions de France vont durant trois journées discuter, réfléchir et s'appliquer à formuler des propositions sur la base de centaines de témoignages de difficultés vécues par les habitants qui fréquentent les Centres sociaux, recueillis depuis le début de l'année.

Mais que vient faire une anthropologue à l'Université Fédérale des Centres sociaux ? Les bénévoles, salarié-es, administrateurs/trices de ces centres constitueraient-ils une « tribu » aux mœurs inconnues, qu'il s'agirait de placer sous la loupe d'un regard scientifique pour tenter d'en saisir les us et coutumes étranges ? Non, si je suis à cette Université Fédérale, c'est parce que ses organisateurs m'ont proposé de participer à ses travaux, afin de porter un regard extérieur sur les discussions qui s'y déroulent.

De ce point de vue, ma position d'anthropologue se défend, tant cette pratique professionnelle se fonde sur la nécessité d'observer ce qui se déroule d'un œil « neuf » ou « naïf » ; c'est à dire avec un regard sans a priori, qui évite le plus possible de projeter sur ce qui se passe une analyse déjà toute faite.

Mais tout de même, comment faire pour observer, d'un point de vue anthropologique, des personnes et des groupes que je ne saurais pas bien identifier : qui s'appuie sur un engagement bénévole pour parler, ou comme salarié ? À quel contexte se réfère cet intervenant dont j'ai du mal à localiser la provenance ? Sans compter les multiples « tics » de lan-

gage propres à ce « milieu » (usages de sigles, de termes spécifiques...), dont il est parfois difficile de comprendre la signification dans les discussions souvent animées.

Petit à petit pourtant, je me laisse prendre au jeu ; tout d'abord parce qu'il n'est pas si fréquent de voir se parler et débattre ensemble, malgré des points de vue dont la diversité apparaît rapidement, des personnes d'âges, de parcours et de régions si différents. Mais surtout parce que je découvre vite d'une part que les postures des militants d'un Centre social et celle d'une anthropologue ne sont peut-être pas si éloignées ; et d'autre part que les questions débattues, les expériences décrites et les points de vue exprimés touchent des enjeux fondamentaux de la société contemporaine, et certains de mes thèmes de recherche.

Qu'est-ce qui rapproche la posture d'anthropologue de celle de militant des Centres sociaux ? Au fil des ateliers, comme lors des séances plénières et des discussions animées autour des repas, il apparaît vite que les militants des Centres sociaux s'attachent quotidiennement à être à l'écoute des habitants de leur territoire, des usagers du centre. Au-delà de cette écoute, ils et elles s'appliquent à entendre ; entendre non seu-



lement les plaintes ou les inquiétudes, mais aussi les révoltes et les questions, les besoins et les aspirations. Enfin, il s'agit bien pour eux de prendre au sérieux ces paroles, comme autant de paroles dignes d'être entendues. De ce point de vue, leurs pratiques résonnent avec celles de l'anthropologue ; celle-ci, dans son approche scientifique s'attache elle aussi à « prendre les gens au sérieux », à prendre au sérieux leurs mots, leurs conduites et à tenter de comprendre le sens qu'ils leur donnent, les significations dont ils les investissent, et les questions ainsi ouvertes. Un exemple tiré d'une recherche menée à Roubaix dans les années 90 peut illustrer ce propos ; je menais alors un travail sur les formes d'engagement dans les Comités de quartier et des associations de jeunes : pourquoi les personnes qui participaient à ces regroupements le faisaient-elles, quelles étaient leurs motivations, leurs aspirations, leurs réussites et leurs regrets ? Au cours d'un entretien, un militant dit, à propos des réunions de son Comité : « *On ne fait pas des réunions politiques, c'est des réunions sociales, d'habitants. Si on veut faire de la politique, on va au Conseil Municipal ou on se met dans un parti* ». A peine quelques minutes plus tard, et sans qu'une autre question ait été formulée, il reprend : « *Un Comité de quartier, ce n'est pas un truc social, ça existe les Centres sociaux, ce n'est pas la même chose* ». Si on prend ces formulations au sérieux, y compris dans leur aspect paradoxal (car la seule alternative serait d'estimer qu'il s'agit d'une parole incohérente ou incompétente), il faut bien en déduire que pris entre des défi-

• nitions « classiques » de ce qui relèverait du « politique » d'une part (les partis et les élections) et du « social » d'autre part (les Centres du même nom), cet habitant ne parvient pas à trouver les « mots justes » pour qualifier l'action du Comité de quartier : il n'est pas un lieu politique, mais social, sans être non plus social, donc peut-être politique... Sans vouloir développer plus avant cet exemple, l'écoute et la prise au sérieux de ces paroles m'ont permis de poursuivre l'analyse des difficultés politiques et pratiques posées par une telle difficulté à s'approprier certains mots pour faire sens de son engagement.

N'était-ce pas d'ailleurs aussi d'une certaine manière ce qui était en jeu dans nombre de discussions à Sangatte : vouloir passer du social au politique, faire les deux à la fois, dire qu'on ne fait pas de politique, ou réaffirmer la nécessité de porter une parole politique : n'y a-t-il pas là autant d'exemples d'un même type d'interrogation sur le sens à donner à son action et à son engagement, dans un univers où les sens des mots demandent, non pas à être clarifiés de manière trop simple, mais appréhendés dans toute leur complexité ?

Une proximité donc, entre l'anthropologue et le militant du Centre social dans la manière d'être à l'écoute. Une proximité aussi dans certains des thèmes abordés par les membres des Centres sociaux dans leurs actions quotidiennes, et dans mes recherches. Celles-ci portent sur les processus de citoyen-



neté, les formes et motivations de l'engagement public, les manières par lesquelles des individus et des groupes se constituent comme sujets politiques. Certaines des discussions qui se sont déroulées lors de l'Université Fédérale ne pouvaient alors que croiser ces questionnements : comment saisir les transformations contemporaines de l'engagement, au-delà de la déploration d'un « âge d'or » dans lequel chacun s'intéressait aux autres, s'engageait et se mobilisait ? Au-delà des critiques ou des craintes quant aux effets d'un individualisme croissant qui viendrait saper les solidarités familiales et de voisinage, comment être à l'écoute par exemple de ces jeunes qui veulent dé-cohabiter, mais ne trouvent pas de logement ? Les catégorisations des publics par les politiques publiques (« demandeur d'emploi », « femme isolée », « bénéficiaire du RSA » et tant d'autres), auxquelles il faut se plier pour « rentrer » dans tel ou tel dispositif ou source de financement, n'empêchent-elles pas les membres des Centres sociaux, et les personnes ainsi désignées elles-mêmes, de les/se penser dans leur globalité, dans la complexité de leurs parcours et positions ? Et quels effets peuvent avoir ces catégorisations sur les représentations au sein de la société, sur les « imaginaires » qui sous-tendent par exemple les perceptions de la légitimité de l'accès à tel droit ou ressource ? Comment maintenir des formes de cohérence entre les pratiques au sein des Centres sociaux et le regard critique forgé au contact des réalités auxquelles sont confrontés

• les habitants des quartiers, par exemple en matière de discrimination ou d'emplois précaires ?

Certes, il y a des différences entre la position des militants des Centres sociaux et la mienne, notamment quand il s'agit de se confronter à la mise en œuvre pratique d'actions concrètes ; mais dans les deux cas, il s'agit de porter un regard critique sur le monde qui nous entoure, sa marche et ses potentialités de transformation. À partir bien sûr de postures différentes, mais permettant toutes deux d'élaborer des analyses, des modes de compréhension des processus sociaux et politiques ; et si les militants des Centres sociaux sont dans une démarche pratique, l'anthropologue peut tenter, entre autres par la socialisation de résultats de recherches, leur mise en circulation et en discussion, d'apporter également une pierre à l'effort de transformation. C'est alors aussi par l'échange et la discussion à partir de ces deux postures, avec les effets de distanciation par rapport à ses propres positions qu'ils permettent, que de telles rencontres peuvent s'avérer fructueuses.

Ces trois jours à Sangatte furent en tout cas pour moi un temps de découverte et d'apprentissage ; il me reste à espérer que ma présence apportera sa petite pierre (pertinente) aux débats en vue du prochain Congrès des Centres sociaux, à Lyon en 2013. ●

UN CENTRE SOCIAL, QU'EST-CE QUE C'EST ?

LES CENTRES SOCIAUX SONT...

- Implantés au cœur des territoires, dans les villes et en milieu rural ;
- Des équipements polyvalents ouverts à tous les habitants, où chacun peut y trouver des activités et des services dans les domaines les plus variés.

MAIS SURTOUT, CE SONT DES LIEUX...

- De participation des habitants ;
- Pour des projets de développement des territoires.

POUR SE FAIRE, LE CENTRE SOCIAL...

- Repose sur une équipe, composée de bénévoles et de salariés (principe de travail associé) et l'implication bénévole de nombreux habitants du territoire ;
- Est plus qu'une simple juxtaposition de services et d'activités : une prise en compte globale de l'ensemble de la problématique sociale locale (principe d'animation globale) sous la forme d'un projet pluri-annuel.

L'AGRÈMENT CENTRE SOCIAL & LA CHARTE FÉDÉRALE

LES CENTRES SOCIAUX SE RÉFÈRENT...

À LA CHARTE FÉDÉRALE DES CENTRES SOCIAUX

- Adoptée en 2000 à Angers ;
- Pose une définition des Centres sociaux : « un foyer d'initiatives porté par les habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. »
- Se réfère à 3 valeurs fondatrices : Dignité humaine, Démocratie et Solidarité ;
- Définit les façons d'agir ;
- Fixe notre engagement fédéral.

À LA CIRCULAIRE DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES (CNAF)

- Datant de 1995 (actualisation en 2012) ;
- Définit les missions caractéristiques des Centres sociaux, un lieu :
 - À vocation sociale globale, ouvert à tous ;
 - À vocation familiale et pluri-générationnelle ;
 - D'animation de la vie sociale, reposant sur l'initiative des habitants ;
 - D'interventions sociales concertées et novatrices.
- Pose les modalités d'agrément centre social sur la base d'un projet pluri-partenarial et pluri-annuel élaboré avec la participation des habitants.

UNE PLATEFORME PARTENARIALE

LES CENTRES SOCIAUX SONT DES « ASSEMBLIERS » SUR LES TERRITOIRES :

- Des ressources pour faire vivre les projets (mobilisation) ;
- Des structures pour répondre au mieux aux besoins des habitants (orientation).

CE SONT SURTOUT DE VRAIES PLATEFORMES PARTENARIALES :

- Des acteurs du territoire pour résoudre des problématiques locales ;
- Pour créer un maillage de ressources au service du territoire et de ses habitants.

PLUS DE
36000
BÉNÉVOLES

PLUS DE
2000
CENTRES SOCIAUX
ET SOCIOCULTURELS
EN FRANCE

PLUS DE
700
ACTEURS AU SEIN
DES FÉDÉRATIONS
LOCALES &
NATIONALES

LE RÉSEAU DES CENTRES SOCIAUX

FAIRE RÉSEAU, C'EST...

- Le fruit d'une longue histoire : les centres sociaux ont créé leur fédération nationale en 1922 ;
- La vocation des 42 fédérations locales (départementales ou régionales) et de la fédération nationale depuis près de 90 ans.

POUR...

- Défendre nos convictions : l'initiative de la société civile est moteur pour le développement et la cohésion des territoires ; et nos valeurs, telles qu'inscrites dans la Charte Fédérale : Dignité, Démocratie, Solidarité ;
- Faire connaître et reconnaître l'action des Centres sociaux, auprès des pouvoirs publics ;
- Susciter la création de nouveaux Centres sociaux et le développement des moyens ;
- Accompagner et appuyer les Centres sociaux dans leurs missions.

LE CENTRE SOCIAL
UNE VIEILLE IDÉE
TRÈS MODERNE

- Nés en Angleterre à la fin du 19^e siècle, les Centres sociaux se multiplient en France à l'aube du 20^e siècle ;
- Issus des « œuvres sociales » : les habitants ouvriers devaient s'organiser pour prendre en main leur vie (principe d'auto gestion) ;
- 1922 : création de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France (FCSF) à l'initiative de Marie-Jeanne Bassot ;
- « Trentes Glorieuses » : un développement amplifié des centres sociaux, avec l'investissement de l'Etat, dans le cadre des plans quinquennaux ;

- 1971 : la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) décide d'étendre sa prestation de services aux Centres sociaux, décision confirmée par la circulaire de 1984, qui fixe les conditions de l'agrément des Centres par les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) locales ;
- 2000 : les Centres sociaux fédérés adoptent une Charte qui réfère leur action et leur expression publique à 3 valeurs fondatrices : la Dignité humaine, la Solidarité et la Démocratie.



2011-2013

VERS LE 8^E CONGRÈS DES CENTRES SOCIAUX

2011

...De janvier à juillet 2011, les Centres sociaux ont ouvert des espaces de paroles pour les habitants, en animant des temps spécifiques (mur d'expression ou urne) ou simplement en profitant des temps existant (accueil du centre social, groupe de parole).

1000
TÉMOIGNAGES
COLLECTÉS
DANS LES CENTRES
SOCIAUX...

UNE PREMIÈRE LECTURE
ET ANALYSE DES TÉMOIGNAGES...

...Réalisée par un groupe de travail composé de bénévoles et de salariés du réseau des centres sociaux, qui au gré de recoupements et de débats, est parvenu à proposer 7 thématiques, regroupant la plupart des « indignations » collectées.

7 QUESTIONS SOCIALES...

...Qui ont servi de support d'analyse pour notre Université Fédérale, qui s'est déroulée du 30 septembre au 02 octobre 2011, à Sangatte (Pas-de-Calais). Avec la contribution d'experts et de praticiens de terrain, les membres de notre réseau ont pu produire un certain nombre d'analyses, de constats et de perspectives qui vous sont proposés dans cet ouvrage.

2012



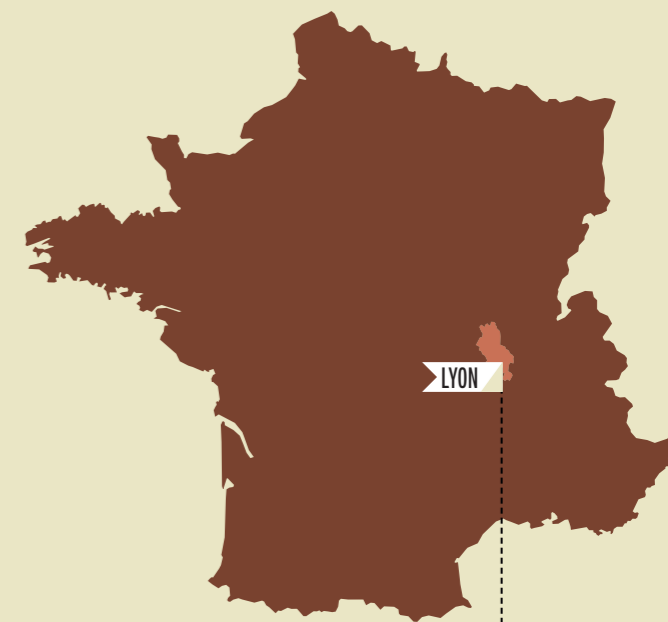
2012

LES CENTRES SOCIAUX DÉBATTENT POUR AGIR

En 2012 (voir pages 74 à 77, « Sortons du paradoxe ! »), dans le cadre de la deuxième étape de cette démarche, les Centres sociaux organiseront des débats, à l'échelle de leur territoire, autour de ces 7 thématiques, pour approfondir les constats et analyses, répondre aux problématiques rencontrées par les habitants.

La FCSF organisera elle aussi 3 débats nationaux (à Paris, Lyon et Marseille) pour faire avancer certaines questions auprès des pouvoirs publics.

2013



RENDEZ-VOUS LES 21, 22 & 23 JUIN 2013 À LYON

POUR LE 8^{ÈME} CONGRÈS DES CENTRES SOCIAUX AU PALAIS DES CONGRÈS DE LYON

A l'occasion du Congrès, 2500 acteurs des Centres sociaux et leurs partenaires se retrouveront au Palais des Congrès à Lyon, pour partager les fruits de cette démarche et définir des orientations.

DISCRIMINATION 18-23

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS LIÉES AUX ORIGINES : MISSION IMPOSSIBLE ?

→ ACCÈS À L'EMPLOI

« Situation de deux jeunes âgés de 16 à 17 ans qui participaient à l'action 1^{er} job. Étant d'origine étrangère et en cours de naturalisation, la responsable du lieu de travail n'a pas reçu l'autorisation de faire travailler ces deux jeunes pour une période de 3 semaines sur les vacances d'été. Sachant que les démarches avaient été effectuées en temps et en heures. »

→ A L'ÉCOLE

« Un enfant a été privé de classe de mer par ses parents, par peur que celui-ci ne mange pas hallal durant le séjour. L'école n'a rien tenté en direction des Parents pour permettre à cet enfant de partir avec ses camarades. »

→ AU LOGEMENT

« Un jeune du quartier qui voulait s'en sortir, qui avait une bourse pour des études, quasiment impossible pour lui de trouver un logement ailleurs/en dehors du quartier soit à cause de sa couleur, de son adresse initiale. »

ÉDUCATION 21-29

PARENTS AU TRIBUNAL DE L'ÉDUCATION

→ LES JEUNES

« Les jeunes qui se rassemblent car désœuvrés par manque de travail »

→ LES RELATIONS PARENTS/ENFANTS

« Des femmes sont seules avec des enfants très intelligents, elles sont abandonnées, n'ont pas de formation sur l'éducation, les enfants font la loi dans le foyer, ils crient, ils obtiennent ce qu'ils veulent, ils sont agressifs. »

→ LE SYSTÈME ÉDUCATIF

« Un jeune disait que les profs ne sont plus motivés à faire leur travail, et c'est pour cela qu'il est démotivé à aller loin dans les études. Il préfère faire un apprentissage et puis trouver un travail. »

→ LA CONCILIATION VIE PRIVÉE ET PROFESSIONNELLE

« Le parcours du combattant des jeunes parents pour faire garder leurs enfants »

ISOLEMENT & SOLIDARITÉ 30-35

« ELLE A PLEIN DE CHOSES À DIRE... MAIS À PERSONNE »

→ ISOLEMENT

« Un homme a été découvert mort dans son appartement à l'occasion de la Fête des Voisins. Cela faisait environ 3 semaines que personne ne l'avait vu ou croisé dans le quartier et que ses volets étaient fermés. Si les équipes du centre social n'avaient pas fait le tour des entrées pour convier les habitants à la fête, combien de temps cette situation aurait-elle duré dans une parfaite indifférence ? »

→ HANDICAP

« Avoir un enfant lourdement handicapé, c'est impossible. Les deux parents ont passé leur vie à sacrifier tout »

LOGEMENT 36-41

ÊTRE EXCLU DU LOGEMENT OU HABITER DÉCEMMENT ?

→ LES BAILLEURS PUBLICS ET PRIVÉS

« Un jeune homme de 35 ans qui s'est retrouvé dans la rue. Il a un petit salaire mais ne peut trouver un logement sans garantie »
« Moi, ce que je ne supporte pas, c'est l'expulsion de gens de leur logement avant qu'on ait trouvé une solution pour ne pas les mettre à la rue »

PRÉCARITÉ 42-47

« RAS LE BOL DE LA CHARITÉ, JE VEUX UN VRAI BOULOT »

→ TRAVAIL ET EMPLOI

« Malgré l'envoi de 140 lettres de motivation et CV aux 4 coins de la France, un jeune en IUT, très dynamique et actif dans la vie associative du centre social, peine à trouver un employeur qui le prenne en contrat d'alternance. Au-delà de quelques refus reçus par courrier, la majorité des employeurs ne prennent pas la peine de donner une suite à sa demande »

→ ESTIME DE SOI

« La situation de cet ancien voisin aujourd'hui à la rue est révoltante, il a perdu son boulot, sa copine... Viré d'un foyer, il est à la rue et n'a plus de lieu où dormir. Autrefois, il était bien dans sa tête, aujourd'hui il pleure »

→ MINIMA SOCIAUX

« le RSA on n'en vit pas et il y en a marre des gens qui disent vous avez le RSA ; je vis seul avec un jeune de 17 ans ; quand j'ai payé mes factures, il ne me reste que 89€ par mois pour vivre, comment je fais ? »

7 QUESTIONS SOCIALES

DÉMOCRATIE & CITOYENNETÉ 54-59

POUR LES POLITIQUES SOURDS, RÉINVENTONS LES MÉGAPHONES ! POUR LES CITOYENS MUETS, RÉINVENTONS LA LANGUE DES SIGNES

→ RAPPORT ENTRE ÉLUS ET CITOYENS

« Je m'indigne contre le mépris et la morgue avec lesquels sont tenus les habitants des cités, l'arrogance d'un gouvernement qui privilégie les tenants du capital et de la finance au détriment des citoyens. »

→ RECONNAISSANCE D'UN MANQUE DE MOBILISATION DES HABITANTS

« Parfois je pense que je pourrais m'indigner sur moi-même. Est ce que je contribue toujours au bien vivre ensemble ? Est ce que je suis toujours attentive à l'autre ? Est ce que je prends ma part pour que les choses bougent ? Qu'est ce que j'attends de moi avant de toujours attendre des autres ? »

→ COMPLEXITÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES

« Un service public qui n'a plus les moyens de faire face : suite à la diminution du nombre de fonctionnaires, les services publics ne respectent plus les délais. Par exemple, suite à un accident, le retard d'un rapport médical retarde de 6 mois des démarches d'indemnisation par la justice où les délais sont de 2 à 3 ans. On tombe sur un répondeur et on ne trouve plus personne pour répondre à vos questions. La dégradation du service public a des conséquences catastrophiques »

SANTÉ 48-53

SANTÉ EN MAL DE SOLIDARITÉ

→ DÉTÉRIORATION DE LA SANTÉ

« Les situations des habitants sont telles que leur santé et celle de leurs enfants devient secondaire ! »

→ ACCÈS AUX SOINS

« Aucun dentiste du coin n'a voulu s'occuper de moi car j'avais la CMU, j'ai réussi au bout d'un an ! »

→ DIGNITÉ DU PATIENT

« Une personne âgée dépendante placée en institution, elle porte des protections urinaires et fécales. L'aide soignante en charge de la personne a simplement enlevé ce qu'il y avait dans la protection avant de la remettre (sale) à la patiente à la demande de la direction par souci d'économie et de temps : manque de respect à une personne sous prétexte qu'elle est dépendante et pas en mesure de se plaindre, c'est de la maltraitance ! »



2

COMPRENDRE

LES QUESTIONS SOCIALES



18-23

DISCRIMINATION

Lutte contre les discriminations liées aux origines : mission impossible ?

24-29

ÉDUCATION

Parents au tribunal de l'éducation.

30-35

ISOLEMENT & SOLIDARITÉ

« Elle a plein de choses à dire... mais à personne. »

36-41

LOGEMENT

Être exclu du logement ou habiter déceamment ?

42-47

PRÉCARITÉ

« Ras-le-bol de la charité, je veux un vrai boulot. »

48-53

SANTÉ

Santé en mal de solidarité.

54-59

DÉMOCRATIE & CITOYENNETÉ

Pour les politiques sourds, réinventons les mégaphones !
Pour les citoyens muets, réinventons la langue des signes !



DISCRIMINATION

Lutte contre les discriminations liées aux origines : mission impossible ?



20.

IL NOUS AIDE À COMPRENDRE : OLIVIER NOËL, SOCIOLOGUE

22.

ILS AGISSENT SUR LA QUESTION (1) : CENTRE SOCIAL DE LORMONT (GIRONDE)

Les jeunes luttent contre les discriminations avec Vivre ensemble l'égalité

22.

ILS AGISSENT SUR LA QUESTION (2) : CENTRE SOCIAL MAISON DES TILLEULS AU BLANC MESNIL (SEINE-SAINT-DENIS)

Au Cilda, habitants et professionnels agissent et luttent contre les discriminations

23.

ILS PEUVENT AGIR AVEC NOUS : LES MAISONS DES POTES

NOMBRE DE TÉMOIGNAGES RECUEILLIS

53

INDIGNATION PHARE

« Je voulais m'en sortir, j'avais une bourse pour mes études. Cependant, je n'ai pas pu trouver de logement en dehors du quartier, à cause de ma couleur ou de mon adresse initiale. De toutes les façons, personne ne pouvait payer ma caution. Un jour, un policier m'a même dit : "la prochaine fois que vous n'avez pas vos papiers sur vous, on vous renvoie chez vous". Je suis arrivé en France à l'âge de un an, la France, c'est chez moi ! »

Parmi l'ensemble des indignations collectées sur la question des discriminations, trois dimensions ressortent principalement : l'accès à l'emploi, à l'école et au logement. Les premières analyses posées par les participants et intervenants de l'Université Fédérale d'octobre 2011 font état d'une co-production des situations discriminatoires : par exemple, les pressions des institutions au placement et les critères de sélection des employeurs sont des raisons de pro-

duction de discrimination dans l'accès à l'emploi, à laquelle peut s'ajouter l'agressivité des demandeurs d'emploi face à une suspicion de discrimination.

Mais des pratiques de discriminations sont également repérées dans des pratiques et représentations plus ordinaires, plus quotidiennes, ce qui fait de la lutte contre les discriminations un champ d'action dans lesquels les Centres sociaux ressentent le besoin de s'engager plus nettement.

DISCRIMINATION TÉMOIGNAGES

« J'entends frapper à ma porte. J'ouvre et une personne me demande de signer une pétition pour faire partir une famille en prétextant le bruit. En fait leur seul tort était d'avoir la peau noire.. »

IL NOUS AIDE À COMPRENDRE

Olivier Noël
Sociologue



Sociologue à l'Institut Social et Coopératif de Recherche Appliquée (ISCRA), chercheur-associé à l'Institut National des Etudes Démographiques (INED), Unité Migrations internationales et minorités, et Maître de Conférences associé de sociologie politique à l'Université Montpellier III, responsable pédagogique du Master Professionnel « Politique de la Ville et Développement Territorial ».

Au regard des témoignages collectés sur cette thématique, quelle est votre réaction ?

Les témoignages mettent en exergue la problématique des discriminations raciales plus que d'autres problématiques (de genre, d'âge, de handicap...) car c'est sans doute une question saillante dans les Centres sociaux et qu'elle recouvre nombres de situations auxquelles sont confrontées les personnes qui les fréquentent. Dans la nécessaire reconnaissance de ce problème public, il importe plus que jamais de s'appuyer sur les expériences singulières des individus avant même de vouloir en faire une question d'intérêt général, une question universelle.

Quels conseils ou pistes d'actions pouvez-vous donner aux Centres sociaux ?

Les Centres sociaux défendent plusieurs principes dans leur Charte. La dignité humaine : aucune situation de discrimination ne devrait être banalisée, tolérée ou admise car chaque situation de discrimination est une atteinte à la dignité humaine. La démocratie : les discriminations sont le fruit de rapports sociaux inégalitaires d'une minorité dominante qui impose ses normes sociales, ce que j'appelle des lunettes sociales à une majorité de la société, c'est donc un enjeu démocratique majeur. La solidarité : la seule position possible est d'être aux côtés de celles et ceux

qui sont confrontés quotidiennement à la discrimination pour les soutenir dans leur lutte. Dans une démarche d'éducation populaire, c'est leur transmettre les armes du savoir (l'histoire des luttes pour l'égalité), du droit (de la non-discrimination) pour construire des rapports sociaux plus égalitaires. Des initiatives naissent dans les Centres sociaux mais elles sont encore insuffisamment nombreuses. L'exemple du collectif de jeunes « Vivre ensemble l'égalité » qui s'est constitué autour du centre social de Lormont est de ce point de vue exemplaire et à suivre...



NOËL Olivier
Sociologie politique de et dans la lutte contre les discriminations : au cœur de l'action publique en France (1991-2006)
Éditions universitaires européennes, 2010.

FASSIN Didier (Dir.)
Les nouvelles frontières de la société française
La Découverte, 2010.

DHUME Fabrice, DUKIC Suzana, CHAUVEL Séverine, PERROT Philippe
Orientation scolaire et discrimination, de l'inégalité de traitement selon « l'origine »
La documentation française, Paris, 2011.



Les discriminations face au mythe de l'égalité : un dilemme français ?

Les processus de discriminations liées aux origines ne sont pourtant pas nouveaux, et depuis au moins la Marche de 1983 pour l'égalité et contre le racisme, un certain nombre d'acteurs ont tenté d'en faire une question publique légitime. La société française éprouve pourtant des difficultés spécifiques à se saisir de cette question, tant le credo républicain de l'égalité l'a rendue aveugle à l'existence très réelle de ces discriminations, et notamment à leurs dimensions systémiques. De ce point de vue, les Centres sociaux ne sont sans doute ni plus ni moins en retard que l'ensemble de la société.

L'enjeu premier est certainement ici celui de la reconnaissance et de la mise en visibilité : reconnaissance de ces discriminations, y compris au sein des Centres sociaux eux-mêmes, qui les rend visibles et donc saisissables comme enjeu public et politique. Comme l'a souligné Olivier Noël, lors de son intervention à l'Université Fédérale (cf. son interview p.20), il est alors important de partir d'abord et avant tout des situations singulières des individus confrontés à ces pratiques, au lieu d'en rester à une dénonciation générale et abstraite.

Connaissance et reconnaissance...

De nombreux témoignages soulignent le poids des stéréotypes et des stigmatisations pesant sur certains habitants des quartiers populaires ; et s'il est sans nul doute indispensable de mener un travail de discussion avec l'ensemble des habitants pour transformer ces représentations, il est certainement aussi important que les militants des Centres sociaux soient également attentifs à ne pas reproduire ces stéréotypes dans leurs propres instances ou dans l'organisation même des activités proposées : l'enjeu de la reconnaissance est en effet à la fois celui de la reconnaissance des discriminations, mais aussi celui de la reconnaissance des individus, à la fois avec et au-delà de leurs spécificités. Cantonner tel ou tel public à certaines activités, n'est-ce pas aussi contribuer à reproduire ces images stéréotypées ? Entre valorisation des différences et reproduction des stéréotypes, la voie est parfois étroite.

Les discriminations constituent une des dimensions des rapports sociaux inégalitaires qui organisent encore trop souvent la société, et l'enjeu n'est donc pas « simplement » celui de la « promotion de la diversité », comme on l'entend aujourd'hui, mais bel et bien ceux de l'égalité et de la démocratie. Elles concernent à ce titre l'ensemble des habitants et des militants des Centres sociaux.

ILS AGISSENT SUR CETTE QUESTION

Centre Social de Lormont (Gironde)

Les jeunes luttent contre les discriminations avec « Vivre ensemble l'égalité »

Le collectif « Vivre ensemble l'égalité » tire ses origines d'une démarche initiée en 2008 avec la mise en place d'Assises de la Jeunesse à Lormont, en Gironde, dont l'un des objectifs était d'ouvrir un espace de débat et d'expression des jeunes sur ce qu'ils vivent.

Les questions qui les préoccupaient dès lors sortaient des propositions habituelles qui leur sont réservées, à savoir insertion et loisirs, mais portaient sur les discriminations, celles liées aux origines, et le racisme. Très vite avec les jeunes est né le projet de construire des supports d'expression pour organiser des débats publics pour interroger cette thématique. Pour le centre social, le principe fondamental du projet réside dans le traitement de la question de l'égalité, mais surtout de donner la parole aux personnes concernées.

En 2010, le collectif a mis en place une semaine dédiée à la lutte contre les discriminations, avec différentes propositions : des ateliers d'écriture, de la danse, la projection d'un film réalisé par les jeunes, des débats où plus d'une quarantaine de jeunes, des représentants de l'Etat (impliqués dans le projet : Délégué du Préfet, chargé de mission de l'Acsé), ont notamment interrogé différentes dimensions, dont la place dans l'enseignement de l'Histoire de cette dimension (édulcorée ou simplement oubliée sur l'histoire des colonies).

Le collectif, fort du succès de cette première initiative, n'en est pas resté là : un séminaire a été organisé par les jeunes (appuyés par le centre social), en avril 2011, où ceux-ci intervenaient au même titre que d'autres intervenants, réunissant plus de 300 personnes, dont des classes

scolaires, des institutionnels, des chercheurs (dont Olivier Noël ou Saïd Bouamama qui ont accompagné le collectif), et Rokhaya Diallo, journaliste et auteure de *Racisme mode d'emploi*, pour débattre, notamment des discriminations à l'école, dans l'emploi, des relations avec la police.

Et il a encore d'autres projets ! Un documentaire-crédit s'interrogeant sur la responsabilité de l'enseignement de l'Histoire à l'école comme producteurs de discriminations raciales ; des interventions partout en France à partir du film réalisé ; un colloque au sein d'un lycée ; une réflexion sur les relations entre jeunes et forces de l'ordre ; et l'envie de mettre en réseau des groupes constitués ou personnes impliquées dans la lutte contre les discriminations pour organiser un séminaire à l'échelle européenne en 2013 ou 2014.

Centre Social Maison des Tilleuls au Blanc Mesnil (Seine Saint Denis)

« Au Cilda, habitants et professionnels agissent et luttent contre les discriminations »

Le Collectif d'information de Lutte et d'Action contre les Discriminations (Cilda), initié par la Maison des Tilleuls au Blanc Mesnil, est un collectif d'habitants et de professionnels qui se retrouvent pour agir sur les discriminations, par des sensibilisations, des échanges et des actions concrètes, depuis 2007. **A l'origine de ce groupe, des formations organisées par la Fédération des Centres Sociaux de Seine Saint Denis, appuyée par la Coordination des Fédérations des Centres Sociaux d'Ile de France, sur le territoire du Blanc Mesnil, sous un format original :** deux groupes, d'un côté les habitants, de l'autre les partenaires et acteurs du centre

social, pour travailler entre pairs sur la lutte contre les discriminations. A la fin de ce projet, des temps de rencontres et d'échanges ont permis aux deux groupes d'affirmer leur volonté d'agir, ensemble, contre les discriminations.

Cette initiative est accompagnée par Olivier Noël (cf. interview p.20), qui a assuré des formations. Le collectif se réunit tous les mois pour mettre en place des projets.

Différentes actions ont ainsi été réalisées ces dernières années : un film « Je, tu, ils discriminent », réalisé en 2009 (et disponible sur demande à la Maison des Tilleuls), qui restitue la question des discriminations dans son contexte historique et socio-économique ; du théâtre forum, qui

met l'ensemble des acteurs (habitants et professionnels) à égalité, mais surtout, à travers les saynètes, permet d'agir et d'identifier comment changer les choses ; des ateliers, etc. Le collectif est aussi intervenu durant le séminaire organisé par les jeunes du Centre Social de Lormont (voir plus haut).

Le collectif continue à agir, depuis 2007, et même s'il connaît des renouvellements de ses membres, notamment du côté des habitants, ceux-ci sont toujours là, car concernés ou mobilisés par la question, pour pousser les acteurs du centre social et ses partenaires à poursuivre la lutte sur le Blanc Mesnil contre les discriminations.

La situation des étrangers

Une très grande partie des débats s'est centrée sur la question, centrale, des discriminations, soulignant notamment la nécessité de s'appuyer sur le droit pour transformer les situations ; mais les indignations recueillies portaient également sur la situation faite aux étrangers. Ils peuvent bien sûr faire eux aussi l'objet de pratiques discriminatoires et se heurter aux représentations stigmatisantes touchant tous ceux qui sont « visiblement » différents ; mais c'est aussi la réglementation sur le droit au séjour qui est ici en jeu : arrestation de parents sans papiers, expulsion de familles, difficultés d'accès aux soins ou au logement pour ceux qui ne détiennent pas de titres de séjour...

Ces dimensions, abordées dans les débats principalement au filtre du droit, mériteraient certainement elles aussi d'être débattues et rendues visibles dans l'espace et les pratiques des Centres sociaux, en partenariat avec des associations, locales ou nationales, engagées sur la défense des droits des étrangers. ●



ILS PEUVENT AGIR AVEC NOUS

La Maison des Potes

Samuel Thomas

Président de la Fédération nationale

La Fédération Nationale des « Maisons Des Potes » (FNMDP) est un réseau d'associations de quartier. Créée en 1989, elle a pour vocation de participer au développement des projets associatifs dans les quartiers défavorisés. Il existe aujourd'hui une trentaine de Maisons des Potes partout en France. Elle vient d'achever une tournée nationale afin de faire 10 propositions pour les quartiers.

Au regard des témoignages collectés sur cette thématique, quelle est votre réaction ?

En réaction aux échanges durant l'atelier lors de l'Université Fédérale, l'intervention s'est surtout située sur l'aspect juridique de la lutte contre les discriminations, et sur l'importance des actions des témoins. 80 % des procès engagés le sont grâce à des témoins.

Les Centres sociaux qui souhaitent s'engager dans la lutte contre les discriminations peuvent jouer ce rôle de témoin, l'afficher, pour qu'ils soient identifiés par les individus susceptibles d'entamer ce type de démarche. Les démarches judiciaires face à ces situations sont très douloureuses et complexes : il me semble que les Centres sociaux, avec d'autres, pourraient être des points d'appui pour des collectifs de personnes concernées, pour les accompagner, mais surtout les soutenir, dans leurs démarches.

Quelles sont les passerelles possibles entre les Maisons des Potes et les Centres sociaux ?

Il y a de nombreux liens déjà existants entre les Maisons des Potes et les Centres sociaux, d'une part, certaines maisons ont l'agrément centre social, et inversement, d'autre part, nos territoires d'implantation, les quartiers, coïncident la plupart du temps : il faudrait renforcer la coopération entre les Centres sociaux et les Maisons des Potes, par des projets partagés et une réaffirmation d'un partage de certaines valeurs qui fondent nos actions.



ÉDUCATION

Parents au tribunal de l'éducation



26.

IL NOUS AIDE À COMPRENDRE : JOEL ROMAN, PHILOSOPHE

28.

ILS AGISSENT SUR LA QUESTION (1) : CENTRE SOCIAL SAINT GABRIEL À MARSEILLE (BOUCHES-DU-RHÔNE)
« Et si on poussait les murs » : une démarche de co-éducation

28.

ILS AGISSENT SUR LA QUESTION (2) : CENTRE SOCIAL À ETAIN (MEUSE)
Un « atelier des parents » pour travailler sur la communication parents-enfants

29.

ILS PEUVENT AGIR AVEC NOUS : ATD QUART MONDE

NOMBRE DE TÉMOIGNAGES RECUEILLIS

89

INDIGNATION PHARE

« Une maman mise en accusation dans des "équipes éducatives" [...]. Le Centre Socioculturel est parfois associé, en tant que partenaire. Mais les animateurs le vivent mal parce qu'ils ont le sentiment de participer à un tribunal qui juge les parents comme bons ou mauvais parents. »

Les témoignages recueillis en amont des séances de travail de l'Université Fédérale sur la thématique de l'éducation ont mis en lumière la diversité des espaces concernés par celle-ci : le champ de la famille, qu'il s'agisse de relations, parfois complexes, entre parents et enfants, du nombre croissant de femmes élevant seules leurs enfants ou des transformations des modèles d'autorité ; celui des jeunes, qu'ils soient confrontés à des difficultés scolaires ou exclus par le système éducatif, en recherche d'autonomie ou stigmati-

sisés par le reste de la société ; le champ de l'école et plus largement de l'Education Nationale, avec là aussi des relations parfois difficiles entre enseignants, administration et parents, un manque de moyens de plus en plus criant (classes fermées et/ou surchargées, manque d'enseignants, conditions d'accueil) ; et enfin le champ des Centres sociaux eux-mêmes, autour de leurs pratiques d'accueil des enfants et des jeunes, de la réflexion sur la « parentalité » ou de leur rôle éducatif propre.

ÉDUCATION TÉMOIGNAGES

« J'ai trois enfants. Je suis aujourd'hui indigné par les problèmes d'orientation auxquels ils ont été confrontés. On ne leur donne pas l'idée de ce qu'est la vie réelle. Ça les pousse aujourd'hui à faire des petits boulots, à être diplômés dans des secteurs qui ne leur conviennent pas. »

IL NOUS AIDE À COMPRENDRE

Joel Roman
Philosophe



Philosophe, directeur de la collection Pluriel, auteur de *Eux et nous*, Hachette Littératures, 2006.

Au regard des témoignages collectés sur cette thématique, quelle est votre réaction ?

A travers tous les témoignages qui ont été recueillis, et dans nos échanges dans le cadre de l'Université Fédérale des Centres sociaux, le message qui est ressorti est très simple : arrêtons de parler de démission des parents, d'incapacité des jeunes, parlons sur la confiance. Redonnons confiance aux gens pour qu'ils reprennent une capacité à agir, être acteur, sortons de la stigmatisation à outrance.

Quels conseils ou pistes d'action pouvez donner aux Centres sociaux ?

Il me semble que nous sommes arrivé à une période, où pour transformer les situations évoquées dans les témoignages, sortir de cette stigmatisation, l'une des pistes serait de fédérer l'ensemble des acteurs partageant les mêmes convictions éducatives pour faire entendre leurs voix.



GALLAND Olivier, *Les jeunes*, La Découverte, collection Repères, 2009.

NOËL Olivier, *Jeunesse en voie de désaffiliation*, L'Harmattan, 2004.

ROMAN Joel, *Eux et nous*, Hachette Littératures, 2006.

Parents « au tribunal » de l'éducation...

L'atelier de travail a principalement abordé ces questions sous l'angle des « parents "au tribunal" de l'éducation », tant le contexte semble faire des parents les seuls responsables des multiples difficultés actuelles : manque de respect ou violence de la part des enfants et des jeunes, échec scolaire, désinvestissement en matière d'autorité et d'éducation, ce sont en effet bien souvent aujourd'hui eux qui sont désignés comme ayant démissionné de leur rôle.

Le refus de cette stigmatisation a été clairement exprimé, le terme de « parents démissionnaires » ne reflétant pas les attitudes de parents qui, parce qu'ils sont en situation d'exclusion, débordés ou confrontés à des conditions de vie complexes, ne parviennent pas toujours à agir. Redonner une place aux parents, sortir du sentiment de culpabilité qu'ils peuvent ressentir (ou de leur mise en accusation), parier sur la confiance et la capacité d'agir ont paru être des pistes plus fructueuses de transformations.

Être(s) parents

De ce point de vue, une prise de distance critique avec la notion même de « parentalité » semble nécessaire ; ce terme peut être trop normatif, en renvoyant à une « norme » unique de ce qu'est être parent, alors même que les manières de « faire famille » sont en pleine mutation et se diversifient. Si certaines situations familiales sont source de problèmes, ces transformations peuvent aussi induire plus d'autonomie, de liberté pour les individus et les groupes familiaux.

C'est alors plus la mise en place d'espaces de paroles partagées qui est importante, afin que chacun puisse s'exprimer et se situer dans ces relations. Enfin, ces parents ne sont sans doute pas que cela, des parents, et ont besoin que soient mis en place des modes de garde leur permettant soit de travailler (la question restant ouverte étant celle de « l'accompagnement » d'horaires de travail de plus en plus flexibles par des horaires de garde eux aussi très flexibles...), soit de participer à d'autres activités, de formation, ou de loisirs.

En associant les parents...

Il s'agit alors de prendre en compte la diversité des facteurs, et des acteurs, intervenant dans le champ de l'éduca-



tion ; le développement de relations de confiance et de solidarité entre ces acteurs paraît une piste à explorer, par la mise en place par exemple de groupes de travail rassemblant des parents et des enseignants, et permettant aux premiers de mieux connaître le système éducatif et de moins craindre de s'y sentir rejetés ; ou en associant plus les parents aux projets concernant la réussite scolaire des enfants (cf. le projet En associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir, évoqué par Bruno Masurel p.29).

Le développement de la reconnaissance de chacun et de solidarités mutuelles entre parents et éducateurs est apparu comme un axe à développer, afin de redonner à chacun une place reconnue dans le projet éducatif. La notion de « co-éducation » a ainsi été évoquée, tout comme la constitution d'espaces de concertation et de coopération entre parents, enseignants et autres personnels des établissements scolaires, et Centres sociaux ; dans quelle mesure ces derniers peuvent-ils jouer un rôle de « passerelles » entre les différents participants dans le champ éducatif ?

Du côté des jeunes...

L'atelier de travail a également longuement abordé ces enjeux du point de vue plus spécifique de la place des jeunes ; là aussi, les regards généralement négatifs ou dévalorisants que la société porte sur ses jeunes (confirmée dans des sondages d'opinion fin 2011¹) peuvent être remis en cause, et un espace être ouvert pour que ceux-ci développent des capacités d'autonomie et d'initiatives. Les récentes révolutions arabes, dans lesquelles la jeunesse a pris la parole sous des formes inédites, imprévues, sont des signes d'espoir, et démontrent que la capacité d'indignation existe chez les jeunes. Permettre sa transformation en capacité d'agir nécessite alors sans doute pour les militants des Centres sociaux de s'interroger sur les pratiques

1. Sondage réalisé par Ipsos-Logica Business Consulting à l'occasion du premier colloque sur « les enjeux de l'élection présidentielle », organisé, jeudi 24 novembre, par *Le Monde* à Bordeaux, voir l'article sur http://www.lemonde.fr/societe/article/2011/11/23/le-jugement-severe-des-francais-sur-la-jeunesse_1608043_3224.html

ILS AGISSENT SUR CETTE QUESTION

Centre Social Saint-Gabriel à Marseille (Bouches-du-Rhône)

« Et si on poussait les murs » : une démarche de co-éducation

A l'initiative du centre social Saint-Gabriel de Marseille, des groupes de travail composés de parents et d'enseignants travaillent ensemble depuis 3 ans sur la notion de « co-éducation ». Cette réflexion bénéficie du soutien de l'Education nationale ainsi que de l'accompagnement du sociologue Pierre Roche qui en a tiré un ouvrage : *Et si on poussait les murs...* (Editions Raisons et Passions). **Au départ, la question des relations parents/enseignants a en effet été diagnostiquée** par les habitants impliqués dans le centre social Saint-Gabriel comme un levier permettant de favoriser la réussite scolaire des enfants de ce quartier populaire. L'objectif de ce travail, initié en 2008 :

confronter parents et enseignants à leurs représentations réciproques et amorcer des pistes de coopération. **Une première étape de ce projet a pris la forme de groupe des paroles** réunissant parents et enseignants provenant de différents établissements scolaires, dont les séances ont été retranscrites et analysées par Pierre Roche pendant un peu plus d'une année scolaire. **Ce travail a fait apparaître un sentiment d'impuissance de la part des enseignants face à l'échec scolaire** et leur envie de s'affranchir des contraintes institutionnelles pour pouvoir agir plus efficacement. Du côté des parents, il apparaît qu'une majorité d'entre eux connaît mal le système

scolaire. Ainsi, certains d'entre eux, jugés démissionnaires, n'osent en réalité pas franchir les portes de l'école, par crainte d'être rejetés... **Deuxième étape** : le lancement d'une expérimentation avec un groupe scolaire volontaire à partir de décembre 2010. Il s'est d'abord agi d'organiser des groupes de parole au sein desquels des parents et des enfants ont pu s'exprimer sur ce qu'ils vivent à l'école. Une journée de restitution a été organisée à la fin mai 2011, suite à laquelle des rencontres entre parents et enseignants ont eu lieu afin de traduire ce qui a été dit en actions concrètes. Ces actions seront mises en place entre janvier et juin 2012.

Centre Social d'Étain (Meuse)

Un « atelier des parents » pour travailler sur la communication parents-enfants

« **L'atelier des parents** » organisé au centre social d'Étain dans la Meuse est né du diagnostic partagé entre les salariés et les bénévoles du centre concernant la difficulté des adultes (parents et professionnels) à communiquer avec les enfants. **« L'atelier des parents », a donc été constitué par Peggy Duhaut**, référente famille du centre social. Pour mettre en place ce groupe de parole, elle s'est inspirée d'une méthode canadienne visant à sortir de la culpabilité individuelle et développer reconnaissance et solidarité mutuelle entre parents et éducateurs par

l'échange. **Les séances rassemblent parents volontaires et professionnels de l'éducation**. Elles ont lieu toutes les trois semaines afin que chaque personne présente puisse appliquer les enseignements de la séance et en débattre à la séance d'après. **Chaque séance est centrée sur un thème particulier** : « Aider les enfants quand ils vivent des frustrations », « Comment susciter la coopération », « Remplacer la punition », « Comment encourager l'autonomie », etc. **Chaque séance s'appuie sur le récit d'une situation fictive ou tirée de**

l'expérience de l'un des participants et il leur est demandé de dire comment ils réagiraient face aux situations présentées, quelles seraient les réactions les plus adaptées pour susciter la coopération de l'enfant. Il s'agit donc d'une réflexion commune. **Cette méthode vise non pas à dispenser une « bonne parole » mais à placer parents et éducateurs sur un pied d'égalité** et à faire en sorte que la solution aux problèmes soit élaborée collectivement, en s'appuyant sur les ressources de chacun.



ILS PEUVENT AGIR AVEC NOUS

ATD Quart Monde

Bruno Masurel
Volontaire à Rennes

Le Mouvement ATD Quart Monde lutte pour les droits de l'homme, avec l'objectif de garantir l'accès des plus pauvres à l'exercice de leurs droits. Il développe des projets sur le terrain avec des personnes qui vivent en situation de pauvreté.

Au regard des témoignages collectés sur cette thématique, quelle est votre réaction ?

La démarche que vous avez menée, en partant des situations d'injustices vécues par les gens pour produire une parole collective lors de l'Université Fédérale, rejoint largement celle d'ATD Quart Monde, qui consiste à redonner aux personnes en situation d'exclusion leur place pour construire avec elles une société plus juste et fraternelle. Ce que nous avons partagé : la participation des parents, et surtout ceux qui ont été au fond de la classe quand ils étaient enfants, est essentielle pour que l'école avance avec tous les enfants.

Quelles sont les passerelles possibles entre le mouvement Atd Quart Monde et les Centres sociaux ?

Il en existe déjà, nous participons ensemble (avec l'Irdsu, les PEP, la FCPE, l'Acepp) à une expérimentation nationale « En associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir ». Mais nous pourrions partager nos savoirs faire : pour ATD Quart Monde, les co-formations entre professionnels, bénévoles et personnes en situation de précarité, et pour les Centres sociaux, les méthodes de mobilisation et de participation des habitants.

et activités proposées dans ces structures, d'observer les manières par lesquels ces jeunes développent leurs propres réseaux sociaux, et trouver les moyens d'une reconnaissance de leur autonomie, leur redonner une **place active**, valoriser leurs initiatives.

Sortir des dispositifs, se fédérer

Si la perspective de fédérer l'ensemble des acteurs partageant les mêmes convictions éducatives (cf. l'interview de Joel Roman, p.26), et de mieux coordonner les acteurs jeunesse sur un territoire afin de ne pas se laisser enfermer dans une stricte logique de dispositifs, paraissent des pistes importantes à explorer, les discussions d'octobre 2011 à Sangatte ont laissé ouvertes un certain nombre de questions centrales. Dans quelle mesure l'école, en tant qu'institution, est-elle un lieu que les militants des Centres sociaux peuvent investir ? Et à quel titre pourraient-ils le faire : comme parents, comme éducateurs, comme animateurs ?

La mission de l'école est-elle d'apprendre à vivre ensemble, d'enseigner, de transmettre des savoirs ? Et qu'en est-il d'autres espaces et moments de transmission de savoirs en dehors de celle-ci ? Comment peuvent-ils être reconnus comme participant eux aussi à l'éducation de tous ? ●





ISOLEMENT & SOLIDARITÉ

« Elle a plein de choses à dire... mais à personne »



32.

IL NOUS AIDE À COMPRENDRE : CATHERINE NEVEU, ANTHROPOLOGUE

34.

ILS AGISSENT SUR LA QUESTION (1) : CENTRE SOCIAL BERGERAC (DORDOGNE)

« Mamans et Mamies Solidaires »: un mode de garde original mis en place au centre social de Bergerac

34.

ILS AGISSENT SUR LA QUESTION (2) : CENTRE SOCIAL DU MORIER (INDRE ET LOIRE)

Un espace d'accueil et d'échanges, l'action Arc en Ciel

35.

ILS PEUVENT AGIR AVEC NOUS : VOISINS ET CITOYENS EN MÉDITERRANÉE

NOMBRE DE TÉMOIGNAGES RECUEILLIS

78

INDIGNATION PHARE

« Ce matin, une voisine depuis plus de 15 ans m'a demandé, très embêtée, si je ne pouvais pas l'amener à un rendez-vous médical. Agée et handicapée, elle n'a pas trouvé, ce matin, d'autre solution. J'avais le temps de lui donner ce 'coup de main' et cela m'a paru normal. Pour elle, c'était un geste inimaginable et c'est tout juste si elle n'a pas voulu me donner une "récompense"... »

Les témoignages ont mis en lumière l'importance des préoccupations concernant les situations d'isolement de nombreux habitants, que cet isolement soit géographique, comme dans le cas de certains espaces ruraux ou zones urbaines enclavées ; ou social, dans les situations où des personnes, à raison de leur handicap, de leur âge ou de leur situation familiale ou économique, se retrouvent seules, n'osent plus aller vers les autres ou se sentent rejetées. Le manque

de structures adaptées, que ce soit pour l'accueil des jeunes enfants, ou des personnes âgées, malades ou handicapées, la mauvaise accessibilité de nombre d'équipements locaux mais aussi la fragilisation des liens familiaux ou de voisinage semblent être autant de causes pour comprendre la multiplication de ces situations dans lesquelles des habitants se sentent isolés ou confrontés à la solitude.

ELLE NOUS AIDE À COMPRENDRE

Catherine Neveu
Anthropologue



Anthropologue, directrice de recherche au CNRS. Ses travaux portent sur les processus de citoyenneté, la participation et l'engagement.

Au regard des témoignages collectés sur cette thématique, quelle est votre réaction ?

La question de la solidarité, vaste chantier ! Beaucoup de témoignages tournent autour d'une certaine nostalgie, d'un âge d'or mythique : une époque où il y avait plus d'engagement, des solidarités familiales, une communauté de citoyen et non d'intérêt, une action collective forte... Certes, il y a eu des transformations, mais, de mon point de vue, il faut changer la focale avec laquelle on regarde cette question de la solidarité,

s'intéresser aux nouvelles formes de solidarité et d'engagement.

Quels conseils ou pistes d'actions pouvez-vous donner aux Centres sociaux ?

Mes échanges avec les acteurs de votre réseau ont beaucoup tourné autour de la notion d'intérêt (individuel, collectif, général) au regard de la solidarité : qui l'organise ? Jusqu'à quel point la société civile doit s'en emparer ? Les pouvoirs publics ? Quoi qu'il en soit, je pense qu'il faut mettre en lumière les solidarités invisibles,

repenser de nouvelles formes d'action collective, moins calquées sur celles vécues dans les années de militantisme et de syndicalisme. Il y a aussi des solidarités conçues comme illégitimes, car par exemple jugée comme communautaristes. Le sont-elles vraiment ? N'est-ce pas parfois un choix par défaut ? Les Centres sociaux peuvent être des lieux de découverte, de légitimation et d'appui de ces solidarités, de mise en réseau, et d'élaboration de nouvelles formes d'actions collectives.



DUMAS Bernard, SEGIER Michel
Construire des actions collectives, développer les solidarités
Éditions Chroniques sociales, 2004.

DEBRAY Régis
Le moment fraternité
Gallimard, 2009.

POYRAZ Mustafa
Les interventions sociales de proximité
L'Harmattan, 2005.

Une société en transformation

Les discussions lors de l'atelier de travail autour de cette thématique ont dans un premier temps permis l'évocation de transformations sociales, considérées par certains par-

ticipants comme responsables de cet isolement : une société dans laquelle l'individualisme et l'égoïsme, le chacun pour soi et la compétition sont érigés en valeurs centrales, ce qui entraîne par contrecoup un affaiblissement des solidarités, tant au sein de la cellule familiale que dans les quartiers, une indifférence



croissante à l'égard des autres et enfin des réticences, voire un refus, à s'engager aux côtés des autres, ou à simplement s'intéresser à eux. La crainte face aux « différences » (culturelles, sociales ou liées aux handicaps) et la stigmatisation, qui peut toucher également les plus pauvres, viennent alors renforcer les attitudes de repli sur soi.

Enfin, le développement de procédures administratives et commerciales « déshumanisées » (remplacement des personnels au guichet ou en caisse par des machines ou des répondants automatiques par exemple) contribue lui aussi à ce que de nombreuses personnes n'aient quasiment plus de contacts humains dans leur vie quotidienne, tandis que le glissement vers un traitement de plus en plus individualisé des problématiques économiques et sociales rend plus difficile pour chacun l'inscription de son vécu personnel dans un contexte plus global et une compréhension plus systémique des processus à l'œuvre.

Publics ciblés, catégorisés

La discussion a été particulièrement animée à propos de « l'évaluation » des postures plus « individualistes », on y reviendra plus loin. Par contre, les participants se sont assez rapidement accordés sur la nécessité de questionner les disposi-

tifs, procédures et structures qui morcellent soit les personnes elles-mêmes, en ne prenant en compte qu'une des dimensions de leur vie, soit les publics, en créant et parfois consolidant des publics distincts entre lesquels la communication peut devenir difficile. Il s'agit alors d'une part de s'attacher à considérer les personnes dans leur globalité, et d'autre part de partir du postulat que malgré leur isolement ou leur handicap, elles disposent de ressources et de compétences sur lesquelles il est possible de s'appuyer pour transformer leur situation.

Une évolution nécessaire des pratiques

Une autre piste de réflexion concerne la capacité des Centres sociaux, en coopération avec d'autres instances et structures travaillant auprès des personnes isolées, à « construire » avec celles-ci des pratiques nouvelles. Il semble ainsi nécessaire de s'attacher à « aller vers » elles afin de repérer ces situations d'isolement, et donc de sortir du Centre social ; ou d'ouvrir dans celui-ci des « p(l)ages blanches », c'est à dire des espaces et moments qui ne soient pas dédiés à une activité particulière, mais mis à disposition des habitants pour qu'ils puissent s'exprimer, se rencontrer, échanger de manière moins cadrée ou contrainte, et pour que les militants du Centre puissent adapter les pratiques au contexte et à des demandes

ILS AGISSENT SUR CETTE QUESTION

Centre Social de Bergerac (Dordogne)

« Mamans et Mamies Solidaires » : un mode de garde original

Au centre social Rive gauche de Bergerac, un mode de garde pour la petite enfance appelé « Mamans et mamies Solidaires » a été mis en place depuis la fin de l'année 2008 pour répondre aux besoins des mères isolées. Il fonctionne de la manière suivante : des personnes âgées s'organisent pour garder des enfants du quartier de 0 à 3 ans. Les gardes ont lieu les mardis et jeudis, sur demande des mères. Ces mères, à leur tour, se sont dit qu'elles pouvaient rendre service à ces personnes âgées, en les accompagnant chez le médecin ou en faisant leurs courses, par exemple. Petit à petit, ce système de garde est donc devenu un échange de services. **C'est une bénévole du centre social, Geneviève Duris, qui est à l'initiative**

de cette action. En effet, tous les mercredis à lieu au centre social un temps d'accueil et de jeux pour les mères et leurs enfants. C'est pendant cette activité, en écoutant les mamans évoquer leurs problèmes de garde, que Geneviève, qui a elle-même rencontré ce genre de difficultés, a eu l'idée de proposer à l'une des mères de garder son enfant chez elle, de temps en temps. **Geneviève en a parlé au directeur du centre social qui s'est enthousiasmé pour son idée.** A partir de là, cela a fait « boule de neige » : une réunion avec les mères concernées et les premières « mamies solidaires » a été organisée afin de mettre le projet par écrit. Une fois cela fait, il fallait en discuter avec les partenaires sociaux

et les institutions concernées par la petite enfance (PMI, CAF, MSA...) qui ont mis en garde les bénévoles sur les difficultés qu'elles pourraient rencontrer, notamment pour la sécurité des enfants. Mais les besoins étant particulièrement criants, ces organismes ont malgré tout donné leur accord. Puis un règlement a été élaboré et les différents problèmes que les « mamies » pouvaient rencontrer envisagés. **Aujourd'hui, fortes de leur succès, les sept « mamies » impliquées dans le projet sont obligées de refuser des demandes de garde.** Actuellement, plus de quarante enfants sont concernés par ce système.

Centre Social du Morier (Indre et Loire)

Un espace d'accueil et d'échanges, l'action Arc en Ciel

Depuis plus de 12 ans, plus de 200 personnes en situation de précarité se sont retrouvées autour d'un espace d'accueil et d'échanges « Arc en Ciel » au centre social du Morier. **Cet espace est né du croisement de constats de plusieurs acteurs sociaux du territoire de Joué les Tours (Indre et Loire) :** les assistantes sociales de secteur, la référente RMI et l'équipe du centre social. En effet, chacun avait perçu une demande sous-jacente émanant d'allocataires RMI consistant à participer à un lieu de partage et d'échange sur leur vie. **C'est ainsi qu'est né « l'atelier de redynamisation »,** renommé par les

participants groupe « Arc en ciel ». Cette action a été soutenue par le nouveau dispositif « animation collective famille » de la Caisse d'Allocation Familiale. Ce financement a permis le recrutement d'une salariée dédiée à ce type d'actions. **Le pari de cet atelier est de rompre l'isolement social de personnes en difficultés,** par une reprise de confiance en soi. Par ailleurs, il s'agit de favoriser l'amélioration des parcours d'insertion des personnes. Par l'expression au sein d'un groupe, il s'agit de développer la capacité à se projeter et à construire un réseau, composé d'autres personnes en

recherche d'emploi, de professionnels de l'insertion, de la formation, d'employeurs, etc. **A cet atelier sont venus se « greffer » toute une série d'actions complémentaires :** des rencontres avec des acteurs de l'insertion et de l'emploi, pour mieux comprendre comment fonctionne ce système; des ateliers passerelle pour l'emploi; des ateliers autour de l'alimentation, de l'apprentissage du français... L'ensemble alimentant un projet global du centre social : être un espace où chacun, quelque soit sa situation, puisse participer à la vie du territoire.

impromptues. Repenser les activités de manière à ce qu'elles ne soient pas systématiquement « tronçonnées » en fonction de publics spécifiques, mais puissent constituer des espaces de rencontre est également une piste envisageable. Sans doute est-ce alors aussi sur les catégories et les mots employés qu'il convient de réfléchir (cf. « Un changement de regard », p.62-67)

A la recherche de nouvelles solidarités

Dans cette posture d'ouverture peut également se jouer le repérage de solidarités invisibles, de micro-pratiques collectives, qui pour ne pas s'afficher de manière manifeste dans l'espace public, n'en constituent pas moins autant de points d'appui au redéploiement des liens sociaux. Les formes classiques d'engagement et de solidarité, par le militantisme tel qu'il s'est pratiqué pendant des décennies, et se pratique d'ailleurs encore, ne sont en effet pas les seules à manifester un souci des autres ou de la transformation sociale ; d'autres formes plus individualisées, plus ténues et parfois plus fluctuantes dans le temps, ou plus investies dans le changement des pratiques ici et maintenant que dans un objectif de transformation globale à terme, peuvent en effet exister dans les territoires où interviennent les Centres sociaux, et pourraient être valorisées, accompagnées et multipliées.

De ce point de vue, les compétences acquises et les expériences accumulées au sein des Centres sociaux, de par la diversité des publics et des actions menées, peuvent certainement être mieux mises en valeur, notamment auprès de partenaires ou d'interlocuteurs plus spécialisés et parfois peu armés pour mener un travail de type transversal. Les Centres sociaux peuvent être par là, encore plus qu'aujourd'hui, des lieux de découverte, de légitimation et d'appui de formes diversifiées de solidarité, de mises en réseau, et d'élaboration de nouvelles formes d'actions collectives. La multiplication de telles pratiques, et la circulation d'expériences déjà en cours, pourraient également contribuer à ce que le débat se poursuive quand aux manières contemporaines de (re)penser la solidarité et les rapports entre individus et collectifs ; au-delà de la déploration et de la nostalgie pour des formes de solidarité, qui si elles pouvaient limiter le sentiment d'isolement, apportaient également leur lot de contraintes, notamment pour les fractions les plus dominées de la population (femmes et jeunes par exemple), comment retrouver aujourd'hui des formes solidaires collectives volontairement choisies et épanouissantes pour les individus ? ●



ILS PEUVENT AGIR AVEC NOUS

Voisins et Citoyens en Méditerranée (VCM)

André Rousselet
Administrateur

Voisins & Citoyens en Méditerranée anime un réseau d'initiatives de solidarité et d'entraide qui luttent contre la pauvreté et la précarité dans les régions PACA et Languedoc-Roussillon.

Au regard des témoignages collectés sur cette thématique, quelle est votre réaction ?

Le handicap est au cœur de l'isolement, il porte des noms divers : vieillesse, maladie, santé, moyens financiers... Ces handicaps coupent le lien social par des entraves de communication aussi bien au niveau du dialogue que des possibilités de déplacements. L'administration, les services publics, le commerce lui-même deviennent impersonnels, parfois abscons. L'environnement ou plutôt les critères de réussite sociale mettent en valeur l'individualisme, la compétition comme sources essentielles de l'épanouissement de soi. Ce sont les spectacles fournis ou du moins présentés par l'Ecole, le sport, les professions... La compétition, voilà l'avenir ; la coopération, c'est ringard. Comment s'étonner des indignations fondées sur l'isolement ?

Quelles sont les passerelles possibles entre VCM et les Centres sociaux ?

Notre action consiste à faire alliance avec des initiatives de lutte contre la pauvreté, la précarité, pour résoudre les problèmes qu'elles rencontrent en évitant à tout prix la création d'espaces duals dans la société. Le voisinage est une question centrale que nous partageons avec les Centres sociaux, nous aimerions la voir aborder sous un angle éthique. Plus largement, une vocation partagée : transformer les dispositifs pour qu'ils puissent être adaptés aux personnes, à partir des personnes elles-mêmes.



LOGEMENT

Être exclu du logement ou habiter décevement ?

38.

IL NOUS AIDE À COMPRENDRE : LOIC AUBREE, GÉOGRAPHE

39.

ILS AGISSENT SUR LA QUESTION (1) : CENTRE SOCIAL DES 3 CITÉS À POITIERS

À Poitiers, le centre socioculturel des 3 cités appuie la réflexion des habitants sur leur future résidence intergénérationnelle

40.

ILS AGISSENT SUR LA QUESTION (2) : CENTRE SOCIAL PLATEAU DE LA DUCHÈRE À LYON

À Lyon, le centre social du plateau de la Duchère appuie le collectif de locataires

41.

ILS PEUVENT AGIR AVEC NOUS : LES COMPAGNONS BÂTISSEURS

NOMBRE DE TÉMOIGNAGES RECUEILLIS

115

INDIGNATION PHARE

« Moi, ce que je ne supporte pas, c'est l'expulsion de gens de leur logement avant qu'on ait trouvé une solution pour ne pas les mettre à la rue. »

Le logement est une des thématiques qui a récolté le plus de témoignages, confirmant à quel point, à nouveau, elle est au cœur des problématiques des habitants : manque de logement, marché de l'insalubrité, faiblesse de l'action publique et de la mobilisation des personnes concernées...

Les débats et échanges des participants de l'Université Fédérale ont surtout révélé la complexité de cette thématique, entre le droit et la loi, les acteurs intervenants, les procédures, et de ce fait, la difficulté de bien identifier les espaces où une action collective est possible.

L'état du logement en France...

Les difficultés d'accès à un logement de qualité à un prix raisonnable sont aujourd'hui extrêmement importantes. Pénurie de logements sociaux, dégradation du bâti, tant dans le parc public que dans le parc privé, augmentation rapide des loyers et des charges, expulsions qui touchent autant les locataires que les Gens du voyage, difficultés d'accès au logement pour les jeunes ; telles ont été les principales difficultés évoquées au cours des discussions de l'Université Fédérale.

LOGEMENT TÉMOIGNAGES

« Une maman monoparentale de 25 ans subit assez régulièrement les pannes d'ascenseur de son immeuble. Elle habite au 9^e étage. Pas pratique ni facile pour cette maman de deux enfants de moins de 5 ans, surtout concernant les courses. Cela devient une vraie mission. »

IL NOUS AIDE À COMPRENDRE

Loic Aubree
Géographe



Géographe, directeur du Centre de Recherches Économiques, Sociologiques et de Gestion (CRESGE).

Au regard des témoignages collectés sur cette thématique, quelle est votre réaction ?

L'ensemble des témoignages montre à quel point le logement est une préoccupation pour tous, pour les familles elles-mêmes et pour leurs enfants, le logement étant une des conditions pour l'insertion professionnelle des jeunes. Deux points autour de cette question : c'est d'abord la difficulté d'accès au logement, du fait d'une construction insuffisante, ne couvrant pas les besoins, d'une très faible rotation dans les logements HLM (1 logement sur 10 se « libère » chaque année), de loyers élevés ou de l'inconfort dans le parc privé.

L'autre point est justement cette difficulté d'accès : les loyers augmentent plus vite que les revenus, les politiques et mécanismes d'attribution sont en eux-mêmes des freins : quand un logement se « libère » et que les candidatures sont nombreuses, la tentation est grande de privilégier les plus solvables. De ce fait que deviennent les ménages les plus fragiles ?

Quels conseils ou pistes d'actions pouvez-vous donner aux Centres sociaux ?

Lors des discussions avec les acteurs de votre réseau, ont été évoquées collectivement 3 pistes d'actions : d'une part, le centre social,

avec d'autres, peut rendre visible ces situations (de mal logement ou d'exclusion) sur son territoire, les analyser et les comprendre avec les personnes concernées. Ce qui lui permet, dans un deuxième temps, d'accompagner ces personnes en difficultés, pour qu'elles puissent mieux connaître et exercer leurs droits. Enfin, nous avons parlé de « démocratie de l'habitat » : par la formation et l'accompagnement, il est utile appuyer des collectifs d'habitants, amicales de locataires, pour qu'ils puissent exercer une représentation effective et non fictive dans les instances où se traitent les questions de logement, au niveau des communes, des bailleurs, etc.



Fondation Abbé Pierre
Rapport 2011 sur l'état du mal
logement en France

DRIANT Jean Claude
Pourquoi manque-t-il des logements
en France ?
Sur Métro Politiques
(www.metropolitiques.eu)

GILLI Frédéric
Les nouvelles politiques du logement
Sur Métro Politiques
(www.metropolitiques.eu)

Le logement est pourtant un besoin vital, qui permet la vie familiale, favorise l'accès à l'emploi et, quand il est suffisamment grand et de qualité, apporte un espace de vie favorisant le bien-être et l'épanouissement de chacun. Dans nombre de quartiers, la faiblesse de la construction de logements sociaux, dont l'entretien peut par ailleurs laisser à désirer, provoque la surpopulation ou empêche l'installation des jeunes dans leur propre logement, la décohabitation. Ailleurs, ce sont des propriétaires privés peu scrupuleux qui profitent de la pénurie pour louer à des tarifs élevés des logements parfois insalubres. Dans tous les cas, l'augmentation des loyers ou des

charges est beaucoup plus rapide que celles des revenus, et tous les bailleurs, privés comme publics, ont tendance à attribuer les logements à ceux qui leur semblent le plus solvables ; du même coup, ce sont les plus pauvres et les plus précaires qui éprouvent les plus grandes difficultés. Quant à ceux qui disposent d'un logement, ils ont souvent du mal à faire aboutir leurs réclamations, que ce soit sur l'entretien ou les charges, et quand ils sont propriétaires, le coût de l'entretien de leur bien pèse parfois trop lourd dans leur budget.

TÉMOIGNAGES LOGEMENT

« La police ne prend pas (plus) la peine de se déplacer. Une voisine a appelé la police alertée par les cris de sa voisine, visiblement victime de violences conjugales. Celle-ci n'a pas daigné se déplacer. Elle peine également à le faire lorsqu'elle est interpellée pour des tentatives de vol. Si rien n'a été volé, pourquoi se déplacer ? Des logements se vident petit à petit et les vols de cuivre, radiateurs de fonte, évier... et le sentiment d'insécurité grandit avec... »

ILS AGISSENT SUR CETTE QUESTION

Centre Socioculturel des 3 Cités à Poitiers (Vienne)

« A Poitiers, le centre socioculturel des 3 cités appuie la réflexion des habitants sur leur future résidence intergénérationnelle »

En mai 2006, l'annonce par les élus de la ville de Poitiers que la barre de 198 logements de la rue René Amant va être transformée en résidence dite « intergénérationnelle » met le feu aux poudres auprès des locataires, qui n'ont pas été consultés et s'opposent d'emblée radicalement au projet.

Huit groupes de paroles se mettent en place au sein de l'immeuble, animés par les habitants eux-mêmes, permettant de poser à plats les récriminations liés à l'immeuble actuel, ainsi que de partager les peurs que provoquent le nouveau projet.

Peu à peu, ces groupes (qui rassemblent une centaine de personnes) permettent le passage d'un refus du projet à l'idée de proposer un contre-projet. Plusieurs idées-forces vont émerger. La première valeur affirmée est celle de solidarité, une solidarité réelle, en opposition avec celle perçue comme artificielle, prévue par le projet initial. La question de l'assistantat est également ressentie par les habitants comme un système enfermant et pervers dans le sens où on s'y habitue, et qu'il finit par ôter toute dignité aux personnes. Par ailleurs, de

nombreuses personnes présentes vivent une situation de chômage. La création d'emplois, et notamment pour les jeunes devient également un des objectifs du nouveau projet.

Une importante enquête se met en place entre janvier 2008 et juin 2009 avec plus de 2300 questionnaires diffusés aux habitants du quartier.

Elle fait émerger 4 dimensions fortes, attendues en termes de vie collective et de service : la santé (accès au soin et prévention), l'aide matérielle pour les personnes âgées, l'aide administrative et le développement des relations culturelles et interculturelles. Des groupes de travail spécialisés dans chacun des 4 domaines identifiés se mettent alors en place.

Le bailleur social est très largement impliqué dans la démarche par sa présence régulière aux réunions, mais aussi dans l'organisation de rencontres avec l'architecte et l'adaptation des plans.

Dès novembre 2005, le centre socioculturel des 3 cités était informé et associé au projet de résidence intergénérationnelle suite à une sollicitation de la Mairie. Il s'était positionné favorablement au projet

mais en demandant une implication massive des habitants.

En 2006, lorsque les locataires commencent à s'organiser, le Centre est sollicité pour les soutenir. La posture du Centre est simple : il soutient logistiquement le mouvement (locaux, matériel...) mais n'intervient que lorsque les habitants le sollicitent, pour respecter leur envie de construire par eux-mêmes.

Cette posture est tenue tout au long de la première et deuxième phase. À partir de l'hiver 2008/2009, le Centre est complètement associé au projet dans le cadre du dépouillement du questionnaire.

En décembre 2008, le centre organise une rencontre avec les habitants, les élus, les bailleurs et les associations.

Il propose à tous d'écouter les points de vue différents pour prendre acte du travail mené par chacun, les revendications et les propositions. Ce soir-là, les élus abandonnent officiellement le projet initial et acceptent l'idée d'un comité de pilotage majoritairement composé d'habitants que le centre est chargé d'animer. Le travail se poursuit actuellement.

Le logement : une nouvelle problématique pour les Centres sociaux ?

Alors que pendant toute une période, cette problématique n'était pas nécessairement très présente dans l'horizon des Centres sociaux, le nombre croissant d'habitants confrontés à des difficultés diverses de logement les amène aujourd'hui à s'investir dans ce champ, en prenant en compte la question d'ensemble de « l'habiter ». Interpellés presque quotidiennement par les usagers des centres ou les habitants des territoires, ils sont en position privilégiée à la fois pour connaître les problèmes et participer à la réflexion et aux actions pour tenter de les résoudre.

Peut-être plus encore que d'autres thématiques abordées à Sangatte en octobre 2011, celle du logement s'inscrit dans un jeu d'acteurs particulièrement complexe, et comme pour ces autres thématiques, ce jeu dépend d'une diversité de niveaux décisionnels et de mobilisation. Il y a le contexte global, celui de la pénurie générale de logements sociaux ne permettant pas de couvrir les besoins, celui du non-respect du cadre réglementaire, comme la loi SRU ou la législation sur les terrains d'accueil des gens du voyage. Complexité des mécanismes d'attribution, pratiques des bailleurs, privés et publics, choix des mairies et autres collectivités territoriales, politique nationale du logement et grands projets ANRU de renouvellement constituent autant de niveaux et d'intervenants au milieu desquels il

ILS AGISSENT SUR CETTE QUESTION

Centre Social du Plateau de la Duchère à Lyon (Rhône)

A Lyon, le centre social du plateau de la Duchère appuie le collectif de locataires.

Un collectif d'habitants s'est constitué en 2009 parmi les locataires de l'immeuble 230 à la Duchère suite à des pannes répétées de l'ascenseur. Un ras le bol, mais aussi une volonté d'agir s'est fait sentir lors des discussions du lundi, jour où les habitants ont l'habitude de se retrouver au centre social autour d'un café pour discuter.

Avec l'appui de Nadia Bessar, agent de développement au centre social, le bailleur I3F a organisé une rencontre avec les locataires de l'immeuble. Environ trente personnes se sont déplacées et ont exprimé leur colère. Cette rencontre a été un prélude à la

création du collectif d'habitants et à des relations régulières avec le bailleur.

Désormais, tous les mois, le bailleur et les locataires se rencontrent pour aborder des questions liées à la vie de l'immeuble. En parallèle, l'équipe du centre social se réunit avec le collectif pour préparer ces rencontres. Par exemple, s'il y a un dysfonctionnement, il s'agit d'abord d'analyser les responsabilités de chacun (bailleur, mairie, etc.) et traiter les problématiques avec les partenaires concernés.

Au départ, pour le bailleur, il n'a pas été facile de changer ses habitudes mais petit à petit les habitants ont

su faire des propositions jugées pertinentes. L'objectif de cette collaboration entre le collectif et le bailleur est de résoudre les petits problèmes du quotidien afin d'améliorer le cadre de vie.

Le collectif a vu son nombre d'adhérents s'accroître car les habitants ont mobilisé leurs voisins. Il leur a permis de leur donner confiance en les amenant à prendre la parole en public. De plus, grâce au collectif, un travail a été fait pour une meilleure prise en compte des personnes isolées, âgées et handicapées de l'immeuble.

est souvent difficile de se situer, et de faire entendre la voix des habitants.

Comment les Centres sociaux peuvent ils agir ?

La nécessité de contribuer à ce que la question du logement soit réellement une priorité nationale, avec la mise en œuvre de dispositifs de solidarité par exemple pour la prise en charge des cautions, a été soulignée par les participants de l'Université ; la constitution de « pôles ressources » au niveau fédéral, et la coopération avec des associations nationales mobilisées sur cette thématique, sont alors apparues comme des pistes à développer dans le futur. Mais c'est aussi largement au niveau local que des actions peuvent être entreprises. Il s'agit tout d'abord de passer de l'expression individuelle de plaintes à l'organisation collective pour faire valoir des droits ; les locataires sont trop souvent encore peu au fait de leurs droits, et loin d'être des cas isolés, ils se heurtent généralement à des problèmes qui touchent beaucoup d'habitants.

Rendre visible

Une première piste d'action consiste donc à rendre visibles, publiques, les situations concrètes de mal logement ou d'exclusion du logement, à en analyser les causes et en comprendre les fondements avec les personnes concernées. Dans un deuxième temps, c'est leur accompagnement qui peut être envisagé, certes par l'information sur les droits et leur mise en œuvre, mais surtout par l'organisation collective des habitants, par la transformation des plaintes individuelles en revendications collectives. De ce point de vue, l'appui sur les syndicats, amicales ou unions de locataires existants, et le cas échéant, leur revitalisation, peuvent constituer des ressources non négligeables. C'est alors aussi l'accès à l'intervention dans les instances où se traitent les questions de logements (commissions d'attribution, ou commissions locales diverses) qui peut ainsi se trouver renforcé ; par ses compétences diversifiées, le Centre social peut également envisager de se situer comme intermédiaire entre les financeurs du logement et les habitants.



ILS PEUVENT AGIR AVEC NOUS

Les Compagnons Bâisseurs

Hervé Cogné
Directeur de l'association nationale
des Compagnons Bâisseurs

La culture des Compagnons Bâisseurs est ancrée dans l'action, le faire avec et le faire ensemble. Menées essentiellement dans le cadre de chantiers bâtiment, les actions s'appuient sur des valeurs fondamentales, la rencontre et l'échange interculturel, l'engagement volontaire, la promotion du droit de chaque individu à être acteur dans la société, la promotion du droit à un habitat décent et à l'appropriation de son espace de vie.

Au regard des témoignages collectés sur cette thématique, quelle est votre réaction ?

Ce qui m'a marqué dans les témoignages et les échanges lors de l'atelier de votre Université Fédérale, c'est que, sorti de tout ce qui était très technique (relatif au matériel, l'énergie, le confort de vivre), nous sommes allés très vite sur la question de l'habiter, qui est au cœur de nos démarches chez les Compagnons Bâisseurs. Nos échanges ont témoigné de la complexité de la thématique du logement, pour comprendre l'ensemble des acteurs intervenants et des mécanismes à l'œuvre, complexité dans laquelle les acteurs ont du mal à

se situer, alors les habitants... Mais les Centres sociaux ont un rôle à jouer, me semble-t-il, sur cette thématique, par la mobilisation et l'accompagnement des habitants sur leurs projets d'habiter, aussi bien pour chaque personne individuellement que dans l'entraide collective à des démarches d'auto-réhabilitation.

Quelles sont les passerelles possibles entre les Compagnons Bâisseurs et les Centres sociaux ?

La question du logement étant de plus en plus une priorité pour tout le monde, elle n'échappe aux problématiques vécues par les habitants passant les portes des Centres sociaux.

L'action des Compagnons Bâisseurs s'inscrit sur la base d'un diagnostic local, tout comme les Centres, nous aurions donc intérêt à travailler de concert sur cette thématique : pour nous, ça nous permettrait de mieux impliquer les habitants dès le départ, pour les Centres sociaux, de mieux comprendre ce système complexe du logement (notamment dans les aspects techniques), de pouvoir agir de concert avec les bailleurs sociaux. Nous pourrions travailler ensemble sur l'amont des projets de réhabilitation : la concertation, le débat public, la mobilisation de bénévoles sur les chantiers, qui sont autant de défis pour nous !

Agir

Cet accompagnement de dynamiques collectives peut être couplé avec la construction de partenariats au niveau local, que ce soit avec des bailleurs dans la conception de projets nouveaux ou de réhabilitation, ou avec des associations pour des projets d'auto-construction ou d'auto-réhabilitation par

exemple, comme cela a été débattu à Sangatte avec l'Association Nationale des Compagnons Bâisseurs (cf. l'encadré p.41). Développer l'entraide collective, la solidarité, favoriser la mixité sociale et prendre en compte les dimensions humaines de l'habiter, trop souvent délaissées dans les grands projets urbains du type ANRU, paraissent alors comme autant de pistes de travail et d'engagement pour les Centres sociaux. ●



PRÉCARITÉ



« Ras le bol de la charité, je veux un vrai boulot ! »

44.
ELLE NOUS AIDE À COMPRENDRE : DANIELÉ DEMOUSTIER, SOCIOÉCONOMISTE

46.
ILS AGISSENT SUR LA QUESTION (1) : CENTRE SOCIOCULTUREL DU BARBEZILIEN (CHARENTE)
Confiture solidaire au centre socioculturel du Barbezilien

46.
ILS AGISSENT SUR LA QUESTION (2) : FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DE LA DRÔME (DRÔME)
La marche drômoise et le collectif pour la dignité et contre la pauvreté

47.
ILS PEUVENT AGIR AVEC NOUS : LES RÉGIES DE QUARTIER

NOMBRE DE TÉMOIGNAGES RECUEILLIS

229

INDIGNATION PHARE

« Je suis une coupée dans la grande distribution avec 1h30 matin et 1h30 soir »

Sans conteste, la thématique de la précarité est au cœur de l'ensemble des questions sociales soulevées dans la démarche initiée auprès des Centres sociaux : d'une part elle est celle qui « récolte » le plus de témoignages (plus d'un quart du total à elle seule), d'autre part, elle traverse l'ensemble des thématiques travaillées.

Dans cette toile de fond des témoignages des habitants, outre la dimension attendue du travail, de l'emploi mais surtout du chômage, l'estime de soi prend une grande place dans les discours : comment, quand on est chômeur, trouver sa place dans une société où le travail est la première source de considé-

ration? A l'heure où le plein emploi semble être un mythe, pourquoi renvoyer « aux pauvres, aux assistés » la responsabilité de la situation (et leur poids pour la société) alors qu'elle est le résultat d'effets systémiques ?

Les différents visages de la précarité

Parler de précarité, c'est bien sûr se référer à la multiplication des contrats de travail temporaires, à horaires décalés, des emplois saisonniers, temporaires, des jobs d'été ou d'appoint qui pèsent sur les recrutements en général ; et c'est être confronté également aux licenciements parfois massifs,

PRÉCARITÉ TÉMOIGNAGES

« Fatou a décroché un stage à l'hôpital qui se trouve à l'autre bout de la ville qu'elle habite. Son stage commence le matin à 6heures à l'heure où les transports en commun ne fonctionnent pas encore. Elle n'a pas de voiture et a appris à faire du vélo pour se rendre sur son lieu de stage. Tous les matins, elle quitte son domicile la peur au ventre : elle sait que ses filles se réveilleront sans elle. Elle se sent une mauvaise mère. »

ELLE NOUS AIDE À COMPRENDRE

Danièle Demoustier
Socio-économiste



Socio-économiste, maître de conférences en économie à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble.

Au regard des témoignages collectés sur cette thématique, quelle est votre réaction ?

Ces témoignages me semblent parfaitement refléter un constat statistique : actuellement, la période pendant laquelle on a le plus de chances de travailler se situe entre 30 et 55 ans. Dans ce système, qu'en est-il des jeunes, des femmes et des plus âgés ? Par ailleurs, de nombreux témoignages évoquent les minima sociaux qui ont tendance à devenir une sorte de salaire de subsistance. De cela découle une distinction entre des « bons » et des « mauvais pauvres », ces derniers étant parfois vus comme les « profiteurs » du système, à partir d'une démarche de culpabilisation... Il y a aussi la question de la contrepartie possible de ce revenu et celle de la représentation négative de soi liée à ces minima. Enfin, le titre choisi pour ce parcours reflète bien la revendication d'autonomie des jeunes. Face à cela, doit-on seulement les

armer pour entrer dans la compétition ou au contraire les amener vers autre chose ?

Quels conseils ou pistes pouvez-vous donner aux Centres sociaux ?

Tout d'abord un constat : nous sommes, depuis les années 70, dans le contexte d'une crise structurelle, qui amène de nombreuses mutations. Le modèle d'emploi qui prévalait pendant les « 30 glorieuses » (CDI à temps complet, pour un seul employeur) n'est sans doute plus valable pour penser la réalité d'aujourd'hui. Le travail est devenu de plus en plus éclaté et flexible, excluant les personnes les moins qualifiées et réactives du fait de leurs compétences mais aussi de leurs situations. Face à cela, quel est le rôle des Centres sociaux : d'une part de continuer à se préoccuper du temps hors travail qui est de plus en plus perturbé par les conditions de travail et de non travail, mais qui est aussi déterminant pour favoriser

les compétences « socialement utiles » aujourd'hui : autonomie, mise en relation, imagination... (ce qu'on appelle le « capital » ou le « développement » social et culturel). D'autre part, soutenir et s'inscrire dans la démarche de « sécurisation des parcours professionnels » qui doit permettre de prendre en compte les diverses situations, de « lisser » les revenus et de mixer les périodes de travail salarié et d'autres activités (familiales, bénévoles, formatives...) afin d'éviter les ruptures qui sont à l'origine des processus d'isolement, de déqualification voire d'exclusion sociale. Enfin, les centres sociaux mobilisent eux aussi des salariés et des bénévoles car le « social » devient de plus en plus productif et donc générateur de travail, dans le cadre de ce qu'on appelle l'économie sociale et solidaire. Ils peuvent réfléchir à leur fonction d'employeurs responsables afin de sécuriser, dynamiser et mutualiser les postes de travail.



ARIES Paul
De la décroissance à la gratuité
Golias, 2010.

DEMOUSTIER Danièle
Economie sociale et solidaire,
s'associer pour entreprendre
autrement
Syros, 2001.

VIVRET Patrick
Reconsidérer la richesse
Edition de l'Aube, 2000.



à la disparition d'un tissu industriel ou au manque d'emplois en milieu rural.

Mais pour nombre de militants des Centres sociaux, cette précarité des statuts ou de l'accès à l'emploi doit aussi être reliée à d'autres facteurs qui viennent redoubler ses effets souvent délétères : les représentations quant à la pauvreté, dont les individus sont rendus responsables, alors même que ses causes sont systémiques ; les transformations dans les valeurs et le règne de « l'argent facile », ou encore les modifications profondes dans l'organisation même du travail, qui rendent la mise en œuvre d'actions collectives plus complexe...

Certains parlent alors de « précarariat », néologisme qui mélange « précarité » et « prolétariat », afin de désigner ce qui serait une nouvelle classe sociale en émergence, tant sont nombreuses les personnes confrontées à ces formes de travail et d'emploi.

L'économie : une question complexe...

Comme dans le cas des discussions autour de la santé, lutter contre cette précarité semble parfois hors de portée, tant ses causes se situent dans des processus économiques et industriels qui se déploient à un niveau beaucoup plus large

que celui des quartiers où agissent les militants des Centres sociaux. Un certain nombre de pistes sur ces questions ont cependant été formulées, notamment celle de contribuer à animer le débat sur ces questions économiques, afin de donner aux habitants les moyens de comprendre les transformations contemporaines, et du même coup participer aux changements nécessaires dans l'appréhension de « l'économique ». Sans doute cela implique-t-il de retravailler les « fondamentaux » de l'Education Populaire, afin de progresser dans la compréhension du monde environnant, et de permettre l'appropriation de ces connaissances par les habitants des territoires.

...à mieux faire comprendre

En plus du développement de ce type d'initiatives visant à doter les habitants, mais aussi les militants des Centres sociaux, des outils de compréhension des enjeux économiques globaux, d'autres actions, plus directement liées aux contextes locaux, ont également été évoquées. La marche drômoise et le Collectif pour la Dignité et contre la Pauvreté (cf. notre encadré p.46) font ainsi partie de ces actions qui jouent d'une part un rôle de « publicité », permettant de rendre visibles les situations concrètes de milliers de personnes, et d'autre part sont un « prétexte », puisqu'il s'agit ainsi d'ouvrir, avec des personnes en situation de précarité, des temps d'échanges avec tous les ha-

ILS AGISSENT SUR CETTE QUESTION

Centre Socioculturel du Barbezilien (Charente)

Confiture solidaire au centre socioculturel du Barbezilien

Depuis l'été 2009, un groupe d'habitants en situation de précarité, accompagnés par le centre social Barbezilien, va chez les particuliers qui possèdent un verger et ne savent pas quoi faire de leurs fruits en trop, pour les ramasser et en faire des confitures. Les pots ainsi produits sont partagés en 3 : un tiers pour les habitants qui participent à la cueillette et la fabrication des confitures ; un tiers pour les donateurs de fruits ; et un tiers pour le centre social qui lui les revend afin de pouvoir financer l'action. Cette action a été initiée dans le cadre d'une commission de travail mise en place par le centre social autour du lien entre le pouvoir d'achat et l'alimentation. Les habitants

présents dans cette commission ont évoqué leur difficulté à se procurer des fruits et légumes bon marché. Par ailleurs, le centre avait mis en place une épicerie sociale notamment alimentée par les dons des habitants, parmi lesquels de grosses quantités de fruits. C'est ainsi que l'idée est née. Le groupe d'habitants participant à l'action a d'abord mis en place avec l'aide du centre social une campagne de communication afin de proposer aux personnes possédant un verger de passer chez eux ramasser leurs fruits. Les propositions ont rapidement afflué : de nombreuses personnes âgées qui ne veulent pas gaspiller leurs fruits mais ne peuvent plus effectuer la cueillette tout seuls.

Ainsi, chaque année, entre 1500 et 2000 pots vides sont achetés par le centre pour y mettre les confitures. Celles-ci sont vendues à l'accueil du centre, ou à l'occasion de certaines manifestations publiques. Elles sont également proposées à la vente sur certains marchés. L'activité s'autofinance ainsi complètement. Une quinzaine d'habitants est impliquée dans le projet, trouvant là un moyen gratifiant d'accéder à une alimentation plus saine. Quant aux particuliers qui donnent leurs fruits, cela leur a permis de mieux connaître les activités du centre social. Ainsi, certains sont devenus clients du chantier d'insertion du centre, qui cultive des fruits et des légumes.

Fédération des Centres sociaux de la Drôme (Drôme)

La marche drômoise et le collectif pour la dignité et contre la pauvreté

Depuis 2010, un collectif composé des personnes concernées et indignées par la pauvreté organise chaque année en Rhône-Alpes une marche pour la dignité et contre la pauvreté. Cette initiative part d'une expérience réalisée dans les Centres sociaux de la Drôme en 2009. La marche est un prétexte : il s'agit d'ouvrir avec les personnes en situation de précarité des temps d'échanges avec tous les habitants sur la pauvreté et la précarité. En 2009, la marche a permis de relier plusieurs villages drômois, où chaque centre social participant avait pu préparer des temps de débats autour de problématiques particulières : la jeunesse et la précarité, la question des transports, la situation des sans papiers, le logement, l'alimentation... La première édition a rassemblé

plus de 160 marcheurs dans toute la Drôme. De tous ces débats, le collectif a tiré 26 propositions regroupées dans un « Livre blanc » qui ont été présentées aux diverses institutions « pouvant agir » : le Conseil Général, la CAF, les communes, etc. Ces propositions ont suscité la création de groupes de travail pour faire avancer certaines questions. En juin 2010, la marche s'est régionalisée à l'ensemble de Rhône Alpes, pour faire avancer notamment certaines des propositions au Conseil Régional, et a réuni près de 500 marcheurs sur les 4 jours de marche. En juin 2011, la marche s'est tenue à Lyon autour de 3 revendications : la garantie pour tous d'un revenu stable, d'un logement choisi et décent et d'une égalité d'accès aux soins de santé. A travers ces 3 éditions, plusieurs

choses ont été obtenues auprès des pouvoirs publics, répondant à des problématiques locales : le Conseil Général de la Drôme a pris la décision de former le personnel de son service social sur les droits des migrants en attente de régularisation ; la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Général de l'Isère ont remis en place des avances sur droits en matière de prestations sociales ; les élus du Conseil Régional ont voté un vœu réaffirmant leur volonté d'étudier les propositions du livre blanc. Enfin, le Conseil Régional a souligné sa volonté d'initier un dialogue au niveau national, via l'Association des Régions de France, afin de favoriser la prise en compte de la parole des personnes concernées par la pauvreté dans la définition des politiques qui les affectent.

bitants, et de formulation de revendications adressées aux autorités tant locales que nationales. Le cœur de ces démarches réside sans doute dans la nécessité ressentie de réfléchir plus avant aux interactions entre le social et l'économique, de les mettre au centre des pratiques.

Des discours aux pratiques

Nombre de participants aux débats de l'Université Fédérale ont ainsi souligné la nécessité de porter un regard critique aussi sur les pratiques des Centres sociaux en la matière : tout d'abord et de manière très directe, en termes de politique d'embauche et d'emploi au sein même des centres, la mise en cohérence du refus de la précarité et de ces pratiques d'emploi paraît indispensable.

Ensuite sur les pratiques d'accueil et d'accompagnement des chômeurs, et le sens des actions d'insertion menées, qui débouchent trop souvent sur des emplois précaires. C'est donc la place de la dimension économique dans les projets des Centres sociaux qui semble devoir faire l'objet d'une réflexion renouvelée : est-elle un moyen ou un levier de cohésion sociale sur les territoires ? Comment penser la dimension économique des projets pour la mettre au service de la cohésion sociale des territoires, avec les habitants, et progresser en somme vers une citoyenneté économique (cf. notre interview des Régies de Quartiers p.47) ?

L'humain au cœur de l'économie

Mais il s'est agi également d'échanger sur les possibilités même de créations d'emplois, dans une logique qui s'intéresse plus à la richesse humaine qu'à une stricte logique économique. Comment peut-on générer et dynamiser de nouvelles activités, autour par exemple des enjeux environnementaux ou de développement durable ?

Porter attention aux pratiques qui existent d'ores et déjà dans les quartiers, aux actions, qui tout en étant parfois peu visibles, n'en constituent pas moins autant d'alternatives socio-économiques inscrites dans le champ de l'économie sociale et solidaire, contribuerait sans doute à cette dynamique. De manière plus générale, c'est le développement de nouvelles alliances, la recherche de nouvelles synergies et de coopérations renouvelées qui paraît porteur d'avenir et d'innovation. ●



ILS PEUVENT AGIR AVEC NOUS

Les Régies de quartier

Caël Broucq
Directeur de la régie de quartier
de la Rochelle

Créé en 1988, le Comité national de liaison des Régies de quartier (CNLRQ) fédère l'ensemble des Régies de Quartier en France, ce qui représente 140 régies implantées partout en France (métropolitaine et DOM TOM) couvrant plus de 230 territoires.

Au regard des témoignages collectés sur cette thématique, quelle est votre réaction ?

Lors de notre rencontre avec les acteurs des Centres sociaux, nous sommes intervenus à deux niveaux : une présentation des régies de quartier, le concept et ses caractéristiques, le réseau national, et sur une série de constats sur la question économique dans les territoires. Un Centre social et une Régie de quartier partagent un certain nombre de choses : un projet ancré dans les territoires, une culture du partenariat, mais surtout une place centrale de l'habitant, qu'il soit dirigeant (conseil d'administration), usager ou bénéficiaire des actions. Ce que nous avons questionné dans les Centres sociaux, c'est la place de la dimension économique dans les projets : un moyen ou un levier de cohésion sociale sur les territoires ? Il y a également à s'interroger sur nos pratiques : le recours à des contrats aidés n'inscrit-il pas la précarité dans nos projets ?

Quelles sont les passerelles possibles entre les Régies de quartier et les Centres sociaux ?

Elles nous semblent évidentes : nous partageons des valeurs, nos projets sont ancrés dans et pour les territoires, la question est : comment aller vers plus d'actions partagées ? Nous pourrions penser ensemble la dimension économique dans nos projets : l'économie (sociale, solidaire) au service de la cohésion sociale des territoires, avec les habitants, en somme au service d'une citoyenneté économique.



SANTÉ

Santé en mal de solidarité



50.

IL NOUS AIDE À COMPRENDRE : PATRICK BANNEUX, CHARGÉ DE MISSION

51.

ILS AGISSENT SUR LA QUESTION (1): LES CINQ CENTRES SOCIAUX DU BOULONNAIS (PAS DE CALAIS)

Do it yourself ! « Un diner presque parfait ! »

52.

ILS AGISSENT SUR LA QUESTION (2) : CENTRE SOCIAL SAINT-EXUPÉRY DE MONTGERON (ESSONNE)

Le bien-être avant tout !

53.

ILS PEUVENT AGIR AVEC NOUS : ADELS

NOMBRE DE TÉMOIGNAGES RECUEILLIS

33

INDIGNATION PHARE

« Certains médicaments n'étant plus remboursés ou de moins en moins, une maman monoparentale bénéficiaire du RSA doit faire des choix entre se soigner ou assurer les études de son enfant en secondaire, il faut avancer l'argent pour les livres, (les livres scolaires ont changé en 2010, pas possible de vendre ceux de l'année et en acheter d'occase) les tenues pour le sport, etc. C'est très difficile.. »

Les indignations recueillies ont clairement mis en lumière les inégalités dans l'accès aux soins qui ont pour corollaire un accroissement des problèmes de santé chez les habitants les plus fragilisés ; inégalités économiques surtout, quand des spécialistes refusent de soigner les bénéficiaires de la CMU, ou que des habitants qui, donnant la priorité à d'autres dépenses (comme l'achat des livres scolaires pour leurs enfants), renoncent à certains soins coûteux, mal

remboursés par la Sécurité sociale et dès lors accessibles qu'à ceux qui ont les moyens de cotiser à une mutuelle complémentaire ; inégalités territoriales ensuite, avec le développement de « déserts » médicaux, tant en zones urbaines que rurales, quand les médecins ferment leurs cabinets ou les services hospitaliers sont regroupés dans de grosses unités ; inégalités sociales enfin, quand des habitants ne connaissent pas leurs droits, les recours possibles, ou n'ont plus le ressort suffisant

IL NOUS AIDE À COMPRENDRE

Patrick Banneux
Chargé de mission



Chargé de mission au cabinet du président de la Région Nord-Pas de Calais, sur les questions de la santé, du développement durable, des relations internationales, ainsi que des relations aux élus.

Au regard des témoignages collectés sur cette thématique, quelle est votre réaction ?

Quelques constats : nous avons en France, « malgré tout » un bon système de santé, qui soigne bien. Ainsi, on vit mieux et plus longtemps. Il y a des médecins de qualité, des hôpitaux efficaces... Mais les inégalités sociales et territoriales se creusent, des déserts médicaux apparaissent, et des gens ne parviennent plus à se soigner. L'État a essayé de mieux organiser le système, avec les Agences Régionales

de Santé, de faciliter les coopérations entre les acteurs publics et privés, d'impliquer les usagers... Si on est souvent sur des enjeux de moyens et d'équipement, il faut garder en perspective l'humain, faire exister le droit à la santé pour tous au quotidien.

Quels conseils ou pistes d'actions pouvez-vous donner aux Centres sociaux ?

Les Centres sociaux font énormément d'actions sur la santé, dans le cadre de leurs activités auprès des enfants ou

sur l'alimentation, dans des approches préventives originales. De plus, ils se trouvent sur les zones où les besoins de santé se font les plus sensibles, que ce soit dans les zones rurales ou urbaines.

Il ne faut pas hésiter à inscrire la santé au cœur du projet du centre : décliner le sens de « prendre soin » (de soi, de l'autre, du quartier). Le centre social a un véritable rôle d'interface, entre les individus et le système de santé, pour mieux informer, orienter les gens, et les aider à faire valoir leur droit à la santé.



BASS Michel
Fondements de l'approche communautaire de la santé
Sur le site Internet de l'AFRESC
(www.afresc.org)

BRUGERE Fabienne
L'Éthique du « care »
Que Sais-je ? PUF, 2011

LYON-CAEN Olivier
Manifeste pour une santé égalitaire et solidaire
Odile Jacob, 2011

pour se saisir de leur propre santé. Par ailleurs, les paroles exprimées ont pointé la « déshumanisation » des services de soins et ses effets néfastes sur le traitement des patients (infantilisation et faible considération dans laquelle ceux-ci sont parfois tenus).

● **Si les Centres sociaux ont une expérience certaine sur des actions de prévention sur l'alimentation, l'hygiène dentaire ou l'hygiène de vie, s'agit-il vraiment de santé dans ces actions, ou n'est-on pas plutôt dans le domaine du « bien-être » ?**

Au fil des discussions, il a cependant semblé nécessaire d'à la

ILS AGISSENT SUR CETTE QUESTION

Les cinq centres sociaux du Boulonnais (Pas-de-Calais)

Do it yourself ! « Un diner presque parfait »

De septembre 2010 à mars 2011, dans les cinq centres sociaux du Boulonnais (Boulogne-sur-mer, le Portel, Outreau, Saint-Martin et Wimereux) ont organisé dîners « presque parfaits ». Cette initiative, s'inspirant de l'émission télévisée du même nom, est née du croisement entre une envie, celle des habitants et des acteurs des centres sociaux (appuyés par l'Union régionale des centres sociaux du Nord-Pas de Calais), et des orientations politiques (et financières) du Conseil Régional. **Ce projet s'inscrit dans la continuité d'initiatives prises depuis plus de trois ans dans un territoire où a émergé un projet de création d'une maison de santé pluridisciplinaire,** associant des professionnels de santé et des Centres sociaux. Des ateliers photo-langages ont été mis en place dans les centres sociaux du Boulonnais, autour de la santé, du bien être et de la citoyenneté.

Le principe est simple, et reprend les « recettes » de l'émission tout en les

adaptant : des repas, équilibrés et bon marché, sont organisés dans chaque structure, par une équipe d'habitants appuyée par les militants des centres sociaux, invitant les autres équipes à venir découvrir de nouvelles saveurs. **Pour renforcer le sentiment d'agir dans un but commun, 5 critères sont mis en avant :** l'équilibre alimentaire, le goût, le coût du repas (qui ne devait pas dépasser 5 euros par personne !), la décoration de la salle et la présentation des plats, l'animation de la soirée. Le but pour chaque équipe étant d'obtenir l'adhésion des convives sur un maximum de points. **Le truc en plus par rapport à l'émission ?** Une diététicienne a accompagné chaque centre dans l'élaboration des menus et pu constater l'étendue des connaissances et compétences de chaque habitant. L'Institut Pasteur de Lille a guidé les centres dans la réalisation d'un quizz d'évaluation du projet dans la durée sur les pratiques alimentaires et culinaires.

L'intérêt de ce projet, en partant de la convivialité et la rencontre entre habitants et militants de centres sociaux de différentes villes, était bien entendu de travailler sur l'alimentation et le bien être avec des familles dans le souci de transformer certaines habitudes alimentaires, un véritable enjeu identifié par les acteurs locaux, en lien des réalités régionales : fort taux d'obésité, mortalité précoce, maladies cardiovasculaires... **Au total, une soixantaine de personnes ont participé à ce projet,** choisissant des thèmes comme le carnaval, la mer, la country... Au-delà du temps de cuisine, chaque soirée a nécessité des temps d'échanges formels et informels, où les habitants et les professionnels se sont investis sans compter. **Un film des dîners des centres sociaux du Boulonnais a été réalisé,** à l'occasion du bilan fait avec tous les participants du projets, en juin 2011, et est disponible sur le site Internet de la FCSF (www.centres-sociaux.fr).

fois mieux distinguer et mieux articuler ces deux dimensions. Ainsi, plusieurs actions se situant à différents niveaux ont été repérées : promotion de la santé et prévention où se situerait davantage l'action des Centres sociaux a priori, d'un côté, et dépistage et soins, de l'autre. Mais les Centres sociaux n'auraient-ils pas également un rôle à jouer en ce qui concerne l'accès aux soins, d'une part, en encourageant des passerelles entre

● les habitants et les professionnels de santé et d'autre part, en pesant sur les politiques de santé et ses réorganisations des services hospitaliers, ou les effets des restrictions budgétaires globales dans ce secteur, comme l'épuisement des personnels de santé confrontés à des conditions de travail toujours plus difficiles ?

ILS AGISSENT SUR CETTE QUESTION

Centre Social Saint-Exupéry de Montgeron (Essonne)

Le bien-être avant tout !

Depuis 2009, le centre social Saint Exupéry de Montgeron, en Essonne, s'intéresse à la question de la santé, celle-ci étant ressortie de différents diagnostics réalisés sur le territoire par le centre et ses partenaires. Beaucoup d'actions ont découlé de ce premier diagnostic: des débats sur l'alimentation, mais aussi sur l'éducation et la parentalité.

Suite au bilan de ces actions et à l'analyse d'un questionnaire concernant les problématiques de santé de la population, le centre social et ses partenaires ont envisagé la question de la santé dans sa définition la plus large (celle de l'Organisation Mondiale de la Santé): un état complet de bien être physique, mental et social, et non uniquement

une problématique de maladie ou d'infirmité. Tous les prétextes étaient donc bons pour aborder cette question ! Et c'est par une forme originale que le centre s'y est attelé: le théâtre-forum, c'est-à-dire la mise en scène de leurs propres difficultés par ceux qui vivent de situations d'oppression ou de difficultés sociales, pour permettre une prise de conscience et une analyse de ces situations.

Les thèmes des séances de théâtre-forum sont définis et joués par le groupe. Cela va de scènes banales de la vie quotidienne à des questions plus graves: le refus de certains médecins de soigner des personnes à la CMU, ou la difficulté à parler de maladies graves, comme le cancer par exemple...

A travers cette action, le centre social a surtout permis de développer l'expression de chacun, l'émergence de paroles sur des situations difficiles vécues. Un consensus général des participants s'est dégagé pour exprimer le plaisir qu'ils avaient eu à jouer, à s'autoriser à s'exprimer, se mouvoir dans l'espace, utiliser son corps différemment. Et certains souhaitent poursuivre, pourquoi pas sur d'autres thématiques.

En parallèle, avec ce même objectif de travailler sur le bien être, des habitants ont commencé à organiser des sorties de découverte de la nature et des ateliers de discussion autour de la cuisine.

Les perspectives ouvertes par les discussions lors de l'Université Fédérale d'octobre 2011 ont ainsi souligné la nécessité de travailler dans trois directions: « prendre soin de soi » au niveau individuel et intime, en développant des partenariats avec des associations de patients ou des professionnels de santé. Deuxième perspective, celle du « prendre soin des autres », ce qui nécessite sans doute de s'intéresser plus avant aux politiques du « care »¹, autour desquelles les débats se sont développés ces dernières années qui consiste à modifier le regard porté sur des pratiques rendues invisibles, et dévalorisées comme relevant des bons sentiments, ou des seules solidarités

1. « Politique du care contre société du soin : qu'est-ce que la politique du care ? », par Sandra Laugier, Pascale Molinier et Patricia Paperman, *Mediapart*, blog de S. Laugier, avril 2010.



ILS PEUVENT AGIR AVEC NOUS

ADELS

Sébastien Lodeiro
Chef de projet développeur

Née en 1959 dans le champ de l'éducation populaire, l'ADELS n'a cessé d'affirmer la possibilité de changer la société à partir de l'espace local et d'encourager la prise de pouvoir par les citoyens sur leur cadre de vie. Elle organise pour ce faire des formations, accompagne des conseils de quartier et édite la revue Territoires.

Au regard des témoignages collectés sur cette thématique, quelle est votre réaction ?

Les témoignages collectés sont principalement centrés sur les difficultés d'accès aux soins des publics des Centres sociaux. Si ces problématiques sont graves et s'étendent aujourd'hui au-delà des publics précaires, reste que s'interroger sur ce qu'il faut faire doit nous sortir d'une perception de la santé uniquement centrée sur le soin. Il n'y a jamais eu autant de professionnels de santé dans notre pays qu'aujourd'hui. La question n'est pas de faire plus que ce qui existe déjà

mais de s'interroger sur le modèle classique de santé très individualisé, centré sur le soin et la maladie qui conduit à des déséquilibres et des inégalités de santé. Il faut repenser la santé sur les enjeux de prévention et de promotion.

Quelles sont les passerelles possibles entre l'ADELS et les centres sociaux ?

L'ADELS travaille sur la participation des citoyens, et nous pensons que les besoins de santé sont avant tout ceux des gens, et à ce titre doivent être définis avec eux. L'ADELS peut favoriser avec les Centres sociaux des possibilités d'intervention sur

ces problématiques individuelles en trouvant des réponses collectives construites avec les gens. Il faut mettre les gens en position d'être acteur de leur santé, promouvoir des coopérations entre professionnels et habitants sur les territoires pour déterminer ensemble l'impact des problématiques socio-économiques, culturelles, la précarité, les difficultés sociales, nos modes de vie, les ressources des habitants, sur la santé. C'est ce défi de réformer l'approche de la santé et de se donner de nouveaux moyens d'action qui pourrait constituer une passerelle entre l'ADELS et les Centres sociaux.

familiales ou de voisinage. Il s'agit alors de réfléchir à nouveau frais sur ce qui est important, moralement et politiquement, dans notre société, dans une perspective de reconnaissance et de redéfinition des priorités et des besoins. La troisième

perspective issue des travaux de l'Université consiste à encourager et accompagner les envies d'agir des habitants en tant que citoyens pour peser au niveau global sur la politique de santé. ●



DÉMOCRATIE & CITOYENNETÉ

Pour les politiques sourds, réinventons les mégaphones !
Pour les citoyens muets, réinventons la langue des signes !

56.

IL NOUS AIDE À COMPRENDRE : PASCAL PERCQ, ANCIEN JOURNALISTE

58.

ILS AGISSENT SUR LA QUESTION (1) : CENTRE SOCIAL DES ALLIERS (CHARENTE)

Avec le centre social des Alliers, les Gens du voyage accèdent à la citoyenneté

58.

ILS AGISSENT SUR LA QUESTION (2) : CENTRE SOCIAL QUARTIER VITALITÉ À LYON (RHÔNE)

A Lyon, le centre social Quartier vitalité accompagne les habitants pour le réaménagement de la dalle Rozier

59.

ILS PEUVENT AGIR AVEC NOUS : ARPENTEURS

NOMBRE DE TÉMOIGNAGES RECUEILLIS

89

INDIGNATION PHARE

« Les citoyens ne sont pas associés aux discussions qui les concernent et qui vont avoir un effet sur leur vie. »

Parmi les indignations recueillies et rassemblées autour du thème des « politiques sourds » et des « citoyens muets », trois champs de difficultés se dégageaient : celles concernant les relations entre élus et citoyens ; celles interrogeant la faible mobilisation de ces derniers ; et enfin celles liées à la mise en œuvre des politiques publiques.

Les transformations de la démocratie représentative

S'agissant du premier champ, les effets des transformations de la démocratie représentative, avec notamment la pro-

fessionnalisation des élus, la complexification des procédures et des territoires, avec la multiplication des échelons et des instances de décision, ou encore le discrédit croissant jeté sur les élus du fait d'un certain nombre « d'affaires », tant locales que nationales, ont été les principales préoccupations exprimées. Cette complexification a également rendu les circuits de prises de décisions plus opaques pour les citoyens, et pour certains, a permis que des techniciens prennent le pouvoir sur les politiques ; du même coup, c'est la possibilité même d'une participation plus large aux choix de société qui semble profondément remise en cause.



IL NOUS AIDE À COMPRENDRE

Pascal Percq
Ancien journaliste



Ancien journaliste et grand reporter à Nord Eclair (86-98), puis directeur du service Démocratie participative et citoyenneté à la Ville de Lille (98-08), il est aujourd'hui chargé de la communication (bénévolement) à ATD Quart Monde (national).

Par rapport à tous les témoignages collectés sur cette thématique, quelle est votre réaction ?

Pourquoi une telle défiance des citoyens envers les élus ? Leur rôle a changé, ils ne sont plus ceux qui nous informaient de « la marche du monde », aujourd'hui, les citoyens sont au courant en même temps que les élus ! Surtout, les « affaires », depuis les années 80 et encore plus aujourd'hui, discréditent les hommes politiques. Et il y a une tendance de fond des élus à ne plus considérer les individus comme des acteurs de la cité, mais comme des individualistes consommateurs.

D'autre part, une technicisation et une complexification de la politique publique interdit de penser le rôle du citoyen dans la décision politique : il faut sortir de la coupure entre celui qui décide et celui qui bénéficie, rapprocher le temps des élus et des citoyens : la démocratie participative est possible, et surtout nécessaire !

Quels conseils ou pistes d'actions pouvez-vous donner aux Centres sociaux ?

Pour sortir de ce malaise, il faut créer les conditions de la rencontre et du dialogue : pas celui du sachant

(ou du pouvant) face à l'autre, mais celui de tous ensemble, faisons avancer une question, en dépassant nos contraintes respectives. La consultation, ou la concertation, sont des moyens pour y parvenir, sur des micros-réalisations (comme autant de micro-réussites) et non des constructions abstraites. Les Centres sociaux peuvent être des déclencheurs de rencontres et de dialogues, dans les espaces qu'ils font vivre, et facilitateurs pour les habitants : en aidant à prendre et à construire la parole, par des formations citoyennes.



CARREL Marion
Les intermittences de la démocratie, Formes d'actions et visibilité citoyennes dans la ville
L'Harmattan, 2009

NEVEU Catherine
Citoyenneté et espace public. Habitants, jeunes et citoyens dans une ville du nord
Editions du Septentrion, 2003

PERCQ Pascal
Les habitants aménagés
L'Aube, 1998

Des citoyens muets ?

Du côté des habitants, le constat d'un engagement en perte de vitesse, d'une démobilisation reste dominant, et se traduit par une augmentation de l'abstention lors des élections, liée entre autre à un sentiment de rupture et d'éloignement entre élus et citoyens, à un sentiment d'impuissance ou à l'impression persistante que les discours politiques sont trop

souvent déconnectés des questions qu'ils se posent. La mise en œuvre des politiques publiques, tant au niveau global qu'au jour le jour sur le terrain, paraît alors de plus en plus problématique ; les Centres sociaux et plus largement les habitants, ne se sentent pas reconnus en tant qu'interlocuteurs légitimes, leurs compétences sont souvent sous-estimées, et ils se sentent méprisés. Comble du paradoxe, ce sont alors y compris des dispositifs plus « participatifs », censés redonner un



espace de parole aux citoyens, qui peuvent être soupçonnés de n'être rien d'autre que de la poudre aux yeux !

Le Centre social : une passerelle entre citoyens et élus ?

La capacité des Centres sociaux à agir sur ces questions peut se décliner selon plusieurs axes. De par leurs activités et leur implantation, ils sont souvent situés, en tant « qu'institutions », au cœur même de la mise en œuvre des politiques publiques, et de la relation entre élus et citoyens. S'agissant de la première dimension, ce sont les tensions entre choix politiques, accès aux financements publics et autonomie d'action qui ont fait de nombreuses discussions ; certains élus n'hésitent pas à faire sentir aux militants des Centres sociaux qu'ils dépendent de leur soutien budgétaire pour fonctionner, et ne peuvent donc ni critiquer ouvertement ces choix, ni prendre trop de libertés. Mais dans le même temps, d'autres élus, ou les mêmes d'ailleurs, ressentent à quel point le Centre social est nécessaire, tant pour développer des animations et des actions que du fait de leur contact étroit et quotidien avec « le terrain », avec ces habitants vis à vis desquels une distance s'est établie. Parce qu'ils sont souvent plus intéressés par des actions immédiates et visibles que par un travail de long terme et plus prospectif, les relations entre élus et Centres sociaux, ou habitants, sont également rendues plus délicates du fait de temporalités différentes.

S'ils peuvent jouer un rôle d'intermédiaires ou d'interfaces entre élus et habitants, afin de tenter de retisser des

liens de confiance et de reconnaissance réciproque, les militants des Centres sociaux réunis à Sangatte ont également souligné la nécessité de travailler plus avant à développer une culture du pouvoir d'agir chez les habitants, à ouvrir ou ré-ouvrir, des moments et des lieux de débats, de discussion, d'expression et de formation de l'opinion, bref des espaces publics au sens plein du terme qui puissent précisément déboucher sur des mobilisations et des prises de parole collectives.

L'autonomie

Le chapitre « Un changement de regard » (pages 62-67) y revient plus longuement, mais un des enjeux centraux de cet atelier de travail a été, en filigrane ou explicitement, la question de l'autonomie : de la société vis à vis des élus, mais aussi des Centres sociaux ; et de l'articulation entre une telle autonomie, conçue comme capacité d'innovation et porteuse de propositions, et des pratiques de coopération et d'échange avec les politiques. Comment bousculer des habitudes, des discours ou des représentations toutes faites, de part et d'autre, pour faire émerger la possibilité d'échanges fructueux, de reconnaissance et de respect mutuels, et reposer la question du sens des choix politiques ?

Des débats pour agir !

La reconstruction de meilleures relations entre élus et citoyens est apparue comme un enjeu essentiel ; l'organisation de rencontres entre élus, militants des Centres sociaux et

ILS AGISSENT SUR CETTE QUESTION

Centre social des Alliers (Charente)

Avec le centre social des Alliers, les Gens du voyage accèdent à la citoyenneté

Le centre social des Alliers à Angoulême est spécifiquement dédié aux Gens du voyage. Il a pour but d'aider les « Voyageurs » – comme les appelle le directeur Stéphane Coudret – à accéder à leur droits et notamment le droit de vote.

C'est lors du renouvellement du projet social du centre que ce sujet a émergé. Certains Gens du voyage, déjà inscrit sur les listes électorales, ont en effet émis l'envie d'inciter les autres membres de la communauté à s'inscrire à leur tour. Certains ont dit : « On ne veut plus vivre à part, on veut se faire entendre et participer à la vie collective ! », rapporte Stéphane Coudret.

Première difficulté : la législation française impose un lieu de résidence fixe pour pouvoir s'inscrire sur les listes électorales. Des Gens du

voyage, accompagnés par l'équipe du centre social, ont donc interrogé le Maire d'Angoulême pour connaître son interprétation des textes législatifs. Ce dernier leur a donné une interprétation en faveur de l'inscription des Gens du voyage.

Pour favoriser ces inscriptions, le centre social s'est appuyé sur le Bus civique mis en place par la Mairie qui fait escale dans les différents quartiers de la ville et accueille les gens qui souhaitent entreprendre cette démarche.

L'équipe et les bénévoles du centre social ont donc fait campagne pendant plus d'un mois sur le passage du bus civique à proximité du centre. En effet, bien que le centre accompagne cette action, il s'agit avant tout d'une démarche personnelle.

Cette action a révélé qu'il y a une

méconnaissance énorme de la part des Gens du voyage vis-à-vis des procédures et des modes de scrutin.

Elle a également révélé une peur de l'administration. Au yeux de certains Voyageurs, la Mairie est en effet « un endroit d'où on ne ressort pas forcément »... Stéphane Coudret raconte que, dans le cadre d'un litige de stationnement, les élus voulaient discuter avec les Gens du voyage, mais les familles lui ont demandé : « T'es sûr que c'est pas dangereux d'aller en Mairie ? ».

A ce jour, 35 personnes se sont inscrites sur les listes électorales, ce qui a dépassé les espérances de l'équipe du centre. Les personnes inscrites sont « fières » de l'avoir fait et Stéphane est sûr qu'elles seront présentes les jours de vote.

Centre Social Quartier Vitalité à Lyon (Rhône)

A Lyon, le centre social Quartier vitalité accompagne les habitants pour le réaménagement de la dalle Rozier

Dans le premier arrondissement de Lyon, au milieu des immeubles du quartier Rozier se dressait une dalle surélevée, souvent occupée par des groupes de jeunes, ce qui engendrait des nuisances sonores. Dans un premier temps, la ville de Lyon a essayé de la réaménager afin d'en faire un lieu convivial, mais cela s'est fait sans concertation avec les habitants et le résultat laissait à désirer : des paniers de basket ont notamment été installé sur les murs des immeubles, ce qui générant des nuisances sonores supplémentaires.

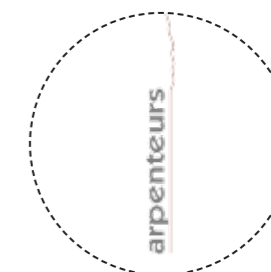
En 2007, la maire de l'arrondissement a été interpellée à ce sujet par

le conseil de quartier. Cette interpellation a convaincu la Maire qu'une démarche plus participative était nécessaire. Elle a donc fait appel pour cela au centre social du quartier. **Un groupe d'une quinzaine d'habitants s'est constitué avec l'appui du centre social afin de définir un cahier des charges pour le réaménagement de la dalle.** Pour ces habitants, cet espace devait devenir un espace fermé la nuit, où un règlement serait affiché et que les services de la ville viendraient nettoyer, ouvrir et fermer ; ils ont également exprimé le souhait qu'il soit pensé avant tout pour la petite

enfance et notamment susceptible d'être un lieu d'activités pour les assistantes maternelles du quartier. Ce cahier des charges a été ensuite présenté au Conseil de quartier puis à la Mairie du 1^{er} arrondissement par les habitants ayant participé aux réunions. **Seule ombre au tableau :** pour des raisons techniques, il s'est écoulé plusieurs années entre la conception du projet par les habitants et le début de sa mise en œuvre, ce qui peut produire un sentiment d'inutilité concernant la démarche participative. Malgré tout, le nouvel espace, conforme aux souhaits de habitants mobilisés, sera livré courant 2013.

habitants autour de questionnements partagés, et non sous la contrainte de dispositifs spécifiques ou de besoins de financement, pourrait ainsi permettre de reconstruire ces relations de confiance et de respect. Mais la question démocratique ne peut être réduite à la seule démocratie représentative, même si elle demeure essentielle. Les Centres sociaux jouent d'ores et déjà un rôle, mais qu'ils pourraient sans doute développer, comme **facilitateurs**, comme **déclencheurs** de rencontres et d'échanges, comme **créateurs** d'espaces de débats et de prise de conscience collective (tel que proposé dans la deuxième étape de la Démarche Congrès, pages 74-77), entre habitants et avec d'autres mouvements et partenaires. **Redonner du pouvoir aux habitants**, cela nécessite par exemple de prendre le temps d'expliquer et de comprendre la complexité des processus à l'œuvre à partir du quotidien, afin de faire avancer collectivement la réflexion et la mobilisation, de s'appuyer sur des « petites victoires » pour regagner une confiance dans sa **capacité à agir** et à peser sur le cours des choses. C'est alors également dans leurs propres pratiques, dans la transformation des relations entre administrateurs, bénévoles et salariés des Centres sociaux qu'une plus grande capacité d'autonomie, une posture de contre-proposition et d'impertinence pourraient émerger quand elles sont nécessaires et porteuses de transformations.

Le débat reste alors ouvert sur les équilibres entre ces différentes postures et fonctions, entre porter la parole des habitants ou lui servir de point d'appui, entre révéler les colères et être médiateur, entre contribuer à l'amélioration des relations entre élus et citoyens et favoriser la prise d'autonomie et la contestation, entre négociation et rapport de force. ●



ILS PEUVENT AGIR AVEC NOUS

Arpenteurs

Pierre Mahey
Architecte urbaniste

Fort de multiples compétences (architecte, urbaniste, sociologue et infographiste), Arpenteurs organise et anime des ateliers urbains, des études-actions, des programmes d'aménagement, des interventions urbaines, dont l'objectif est le développement de nouvelles formes de citoyenneté et de solidarité, pour donner la parole à des publics différents et souvent absents du débat public, les sans (voix, droits, toits, papiers), les jeunes et les étrangers.

Au regard des témoignages collectés sur cette thématique, quelle est votre réaction ?

Lors de l'Université Fédérale des Centres sociaux, les témoignages ont tourné à la fois sur une méfiance vis à vis des politiques publiques, et sur un manque de mobilisation des habitants... Nous avons surtout interrogé les participants de l'atelier à Sangatte sur le rôle des Centres sociaux pour accueillir les populations les plus fragiles et animer des espaces de débats avec eux. Les participants ont semblé à la fois intéressés mais aussi désarmés, car s'ils sont des animateurs de démarches localement, celles-ci ne s'inscrivent pas toujours dans des démarches de revendication et d'émancipation.

Quelles sont les passerelles possibles entre les Arpenteurs et les Centres sociaux ?

Si au niveau d'Arpenteurs, et du réseau Capacitation Citoyenne auquel nous participons, nous mettons à disposition notre expertise et nos outils sur l'accompagnement de ces démarches, les Centres sociaux, de par leur nombre et leur implantation locale, au plus près des habitants, et notamment les plus fragiles, sont de véritables laboratoires de participation et de transformation locale des questions sociales. Nous avons donc tout intérêt à travailler de concert !



3 AGIR

POUR TRANSFORMER



62-67

UN CHANGEMENT DE REGARD par Catherine Neveu

Catherine Neveu, anthropologue et directrice de recherche au CNRS, nous propose, en partant de constats glanés lors de l'Université Fédérale des Centres sociaux, une analyse et des pistes de réflexion pour dépasser les questions sociales.



68-73

POURQUOI SE MOBILISER ? par Danièle Demoustier

Danièle Demoustier, économiste, est intervenue lors de l'Université Fédérale des Centres sociaux pour nous aider à imaginer une société meilleure en s'appuyant sur les grandes utopies du passé. Voici les grands points de son intervention.



74-77

SORTONS DU PARADOXE ! par François Vercoutère

François Vercoutère, délégué général de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France nous présente les suites de cette démarche, l'ouverture de débats partout en France dans les centres sociaux en prévision du Congrès en 2013.





UN CHANGEMENT DE REGARD

Catherine Neveu
Anthropologue



Catherine Neveu est anthropologue, directrice de recherche au CNRS. Ses travaux portent sur les processus de citoyenneté, la participation et l'engagement. Elle a publié de nombreux articles et ouvrages, dont *Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilité citoyennes dans la ville*, L'Harmattan, 2009.

Au-delà des pistes de réflexion et d'action propres à chacune des questions sociales issues de la démarche, traitées dans la seconde partie de cet ouvrage (Comprendre les questions sociales, pages 16-59), un certain nombre de constats transversaux se dégagent lorsqu'il s'agit de saisir les transformations globales de la société et leurs effets locaux, là où agissent les Centres sociaux, ou de s'interroger sur les stratégies adaptées à ces transformations.

Comme beaucoup d'autres acteurs, et peut-être même plus du fait de leur implantation et de la diversité de leurs champs d'intervention, les Centres sociaux sont confrontés à toute une série de transformations de la société, face auxquelles ils oscillent souvent entre sentiment d'impuissance, d'incompréhension et capacité d'innovation.

Les débats organisés lors de l'Université Fédérale des Centres sociaux, à Sangatte en octobre 2011, et la recherche de témoignages qui fut leur point de départ, ont ainsi été l'occasion de dérouler la longue liste des « problèmes » et transformations contemporaines de la société en France : multiplication des situations sociales et économiques de grande précarité, avec leur lot de difficultés quotidiennes, montée de l'individualisme et affaiblissement des solidarités traditionnelles, défiance vis à vis du personnel politique et de la démocratie représentative en général, poids trop important des enjeux et approches techniques, pénurie de logements décents, chômage, difficultés du système éducatif, que ce soit dans la formation des jeunes ou les relations avec les parents, discriminations... Pourtant, si un sentiment d'impuissance face à l'ampleur de ces problèmes, sentiment d'autant plus fort que leurs origines et leur résolution semblent se situer dans un monde global hors de portée, a parfois été exprimé, c'est surtout une volonté farouche de trouver des réponses nouvelles qui ressort des débats d'octobre. Comme le proposait un des participants « il

faut que l'on arrête de dire les choses sous forme de bilan ou de constat. Il est temps aujourd'hui qu'on soit ambitieux, utopistes ».

Un changement de focale

Avant de s'interroger sur cette ambition, ne faut-il pas revenir sur certains de ces « constats » et tenter de porter sur eux un autre regard ? C'est en tout cas ce qu'ont proposé les différents intervenants (chercheurs, militants associatifs) invités à participer à l'Université Fédérale, en essayant de mettre en lumière sinon des constats radicalement différents (il y a bien pénurie de logements et d'emplois), en tout cas des lectures ou des cadrages alternatifs. Nombre de participants issus des Centres sociaux étaient d'ailleurs eux-mêmes venus à l'Université Fédérale porteurs de pistes similaires : l'un avait observé l'existence de réseaux d'échanges dans le quartier auxquels le centre social pourrait peut-être s'intéresser, une autre se trouvait confortée dans son sentiment qu'il existait bien une forme de « communautarisme majoritaire » excluant... Si certains de ces « changements de focale » ont été plus spécifiquement évoqués dans tel ou tel atelier de travail, ils ont souvent une portée plus générale que l'on va tenter de souligner ici. Il en va ainsi par exemple des discriminations : la question qu'elles posent au bout du compte n'est-elle pas celle des conditions contemporaines de l'égalité et de la (re)constitution d'un

DISCRIMINATION TÉMOIGNAGES

« Un jour, je suis arrivée à la pharmacie. J'étais enceinte de 8 mois. Le pharmacien, une femme très impolie me sert. Je lui dit que je suis fatiguée, elle me dit moi aussi et qu'elle en a marre des étrangers ; ils cassent tout et il faut tout leur expliquer et les aider. Je me défends en disant que ce n'est pas moi. Elle me dit "je m'en fous". Finalement je suis partie avec mes médicaments après une heure d'attente. »

« nous », dans un contexte qui n'est plus celui des Trente glorieuses, et où les modèles explicatifs culturalistes tendent à occuper toute la scène médiatique et politique ? Ainsi, si des jeunes des quartiers populaires se sont révoltés en novembre 2005, ce ne serait pas à raison de perspectives d'avenir assez peu prometteuses, ou d'un sentiment partagé d'être exclus d'une société qui les méprisent, pas plus que ce ne serait parce que les relations entre les habitants de ces quartiers et les forces de l'ordre se sont considérablement dégradées au fil des années ; mais parce qu'ils vivraient dans des familles polygames et porteuses de modèles culturels inadaptés, voire inadaptables.

Certes les révoltes de 2005 n'ont pas été directement évoquées à Sangatte ; mais des schèmes de pensée du même type n'animent-ils pas certains constats, comme celui d'un « risque communautariste » ? Sinon pourquoi, sauf à considérer que certaines formes de collectifs seraient moins légitimes que d'autres, déplorer à la fois l'effondrement des solidarités dans les quartiers et en disqualifier d'emblée d'autres ? On reviendra sur cette question des formes d'engagement collectif plus longuement ; mais il nous faut auparavant évoquer une autre question dont le spectre a hanté l'ensemble des discussions à Sangatte, celle de l'individualisme. Délitement des solidarités familiales et de voisinage, indifférence à l'égard des autres, réticence à s'engager dans des actions collectives ou à dépasser son cas personnel, sont autant de figures de cet individualisme qui ont traversé les discussions dans les ateliers. Qui plus est, parce qu'ils sont nés dans une période où le militantisme était sinon une norme, en tout cas une forme répandue de l'engagement, et sont peuplés aujourd'hui encore en partie de personnes dont toute l'histoire fut celle de cet engagement militant pour des causes, les Centres sociaux sont certainement particulièrement sensibles à cette transformation de la société. Mais là encore, ne serait-il pas fructueux de sortir du constat déploratoire (« *c'était mieux avant* ») pour tenter de saisir ce qui, dans ces transformations, peut faire ressource, et n'avoir pas que le passé pour horizon ?

La fin de l'engagement ?

Les sources de cette transformation profonde des mentalités sont multiples : essoufflement de grandes institutions qui structuraient des collectifs à partir ou à propos desquels s'engager (partis politiques, syndicats et monde du travail), aspirations des individus à être reconnus comme tels et à

jouer d'une plus grande liberté personnelle en font partie ; mais il faut également mentionner les effets structurels des bouleversements intervenus par exemple dans l'organisation même du travail et du temps de travail et la prégnance des discours, tant politiques que marchands, prônant la liberté individuelle, le libre choix comme modèle ultime d'organisation de la distribution des biens et des services, etc. Comme l'ont mentionné un certain nombre de participants aux débats, le déploiement du libéralisme politique et économique joue certainement un rôle important dans ce développement de l'individualisme et de ses effets destructurants dans nombre de situations. Ainsi, les situations personnelles, notamment celles des « pauvres », sont renvoyées à leur responsabilité individuelle alors même qu'elles sont le résultat d'effets systémiques. Mais là encore, une « accommodation », si on veut continuer à filer la métaphore visuelle, semble nécessaire ; d'une part parce que la place croissante revendiquée par les individus peut aussi rimer avec leur émancipation, leur libération du carcan de solidarités imposées et souvent inégalitaires, notamment, au sein de la famille, pour les femmes et les jeunes. D'autre part parce que cet individualisme ne rime pas nécessairement avec égoïsme et indifférence.

De nombreux travaux de sociologie ont souligné à quel point par exemple il n'y a sans doute pas « moins d'engagement » aujourd'hui, mais des engagements prenant d'autres formes que celles du modèle précédent de militantisme. Pour le dire rapidement, on serait passé de formes d'engagement « sacrificiels », où l'on s'engageait tout entier dans une cause, souvent au détriment de sa vie familiale ou professionnelle, à des formes d'engagement plus « souples », pour diverses causes en fonction des contextes et des moments de sa vie. De plus, ces engagements contemporains se font selon des formes dans lesquelles l'individu revendique toute sa place, et souhaite être reconnu avec ses particularités, ses compétences et savoirs spécifiques.

L'enjeu n'est-il pas alors, pour les Centres sociaux, non pas de tenter, avec des succès inégaux, de simplement reproduire les formes précédentes, mais d'être attentifs à ces aspirations, à ces formes d'engagement parfois moins repérables parce que nouvelles et plus diffuses, mais qui n'en reflètent pas moins une volonté d'agir pour la transformation de la société ? Ou encore de progresser dans l'identification des amorces de vie collective qui germent dans les quartiers, de les faire fructifier et de les consolider, ne serait-ce que par le prêt de salles ;

« Un jeune disait que les profs ne sont plus motivés à faire leur travail, et c'est pour cela qu'il est démotivé à aller loin dans les études. Il préfère faire un apprentissage et puis trouver un travail. »

Un monde qui change

Autre signe d'un monde qui change, au moins quatre des questions sociales traitées lors de l'Université fédérale de Sangatte ont exploré des thématiques sur lesquelles les instances fédérales (nationale ou départementales) n'ont encore que relativement peu d'expérience : discrimination, école, santé, logement. Ces enjeux, qui ont émergé des indignations recueillies mais aussi du travail quotidien dans les Centres, s'imposent en quelque sorte à elles. Là encore, les bouleversements sociaux et politiques des dernières décennies jouent un rôle, mais peut-être de manière un peu différente. Pour le dire rapidement, un certain nombre des « garanties » auparavant assurées par l'Etat-providence se sont fragilisées, notamment du fait de restrictions budgétaires alliées à l'aggravation des situations économiques et sociales ou le développement du précaire. Mais ce qui joue également un rôle et est repéré par les militants des Centres sociaux, ce sont un certain nombre de basculements de significations : ce qui était un droit devient un privilège, chacun est rendu seul responsable de sa situation et des moyens de la transformer, la collectivité n'a plus à prendre en charge ce qu'elle assurait jusqu'ici. La décentralisation a elle aussi joué un rôle, tout comme la création de multiples agences (les Agences Régionales de Santé par exemple) et la territorialisation des politiques publiques. Autrement dit, c'est l'environnement politique et institutionnel dans lequel évoluent les centres sociaux qui s'est aussi profondément transformé.

Les discussions à Sangatte ont traduit à leur manière la nécessité de faire un bilan de ces évolutions, de mesurer leurs effets progressifs sur leurs pratiques et de réfléchir aux manières de s'engager, ou à la nécessité de le faire, sur ces questions nouvelles pour les Centres sociaux. Comment leurs membres peuvent-ils investir l'école, directement ou par le biais d'un engagement avec les familles ? Doivent-ils travailler sur la santé ou sur le bien-être ? Et s'il paraît à tous incontournable de s'emparer de la question du logement, vu les besoins vécus par les habitants, des craintes et des questions demeurent tant il s'agit d'un champ complexe où sont en jeu des intérêts et choix puissants. Et comment s'engager sur les questions de discriminations, y compris au sein des Centres sociaux eux-mêmes, quand on est parfois peu conscient des « points aveugles » en la matière (par exemple « l'assignation » des « jeunes » à des animations rap) ? D'autres participants ont également attiré l'attention sur l'intérêt qu'il pouvait y avoir à ré-investir certains champs « classiques » du travail des Centres sociaux par le biais

de se mettre en position « d'aller vers », d'être attentifs aux formes ténues et invisibles de sociabilité, ou aux alternatives concrètes déjà mises en œuvre dans certains quartiers afin d'en faire autant de points d'appui ?

Rendre visible

Ce travail d'adaptation du regard rencontre alors d'autres enjeux formulés à Sangatte autour de la nécessité de « rendre visible ». Ce qui a été évoqué jusqu'ici constitue en quelque sorte déjà un travail de mise en visibilité, celle des perceptions et explications trop simplificatrices. Mais il est d'autres champs encore où une telle démarche semble pouvoir s'avérer utile, comme celui, évoqué avec insistance au cours des discussions, de la signification des termes utilisés, et de leurs conséquences. Combien de militants des Centres sociaux ont souligné à quel point les termes utilisés dans les différentes politiques publiques, et par effet de diffusion, par eux-mêmes, constituaient autant d'euphémismes, de dénominations techniques ne prenant en compte qu'une des multiples dimensions de la vie des gens ? « Allocataire du RMI », « parent isolé », « jeune (issu de l'immigration) » et tant d'autres catégorisations non seulement réduisent les personnes à une place passive dans des dispositifs techniques, mais ne traduisent pas la réalité, et la complexité, de leur vie quotidienne. Plus encore, leur apparente « neutralité » peut en faire de réels instruments d'impuissance, en masquant les causes réelles de ces situations. Prendre du recul vis à vis des mots et catégories employés est en effet nécessaire quand celles-ci pèsent sur l'action, lui donnent une forme spécifique et orientent, voire parfois annihilent son sens ; certaines de ces catégories ne tuent-elles pas la possibilité même d'une analyse critique des situations concrètes et des rapports sociaux, au sens donné à ce terme par D. Demoustier dans son intervention (voir p. 68 à 73) ? Cela passe sans doute par un travail sur les représentations : représentations réciproques des élus et des citoyens, représentation misérabilistes des « pauvres » ou culturalistes des « immigrés » ou des « jeunes », etc. ...

Rendre visible, c'est alors aussi parvenir à transformer des situations individuelles en problème partagé et en mobilisation collective, mettre en valeur les capacités et compétences dont tous disposent.

« Un couple sans enfant, Mme ne travaille pas, Monsieur ne peut plus travailler suite à un problème de santé. Reconnu inapte à son travail de maçon, Monsieur a dû effectuer des démarches auprès de la CPAM, de la médecine du travail, dans l'attente de la validation de l'inaptitude et du licenciement de Monsieur, il n'a eu aucun salaire ni indemnité de versés. Le couple est resté sans ressources pendant plus de deux mois. »

de thématiques transversales nouvelles, comme celle des réflexions environnementales ou du développement durable, d'autant qu'elles permettent par exemple de réfléchir à nouveau frais sur la question de la « richesse » et de ses critères.

To be or not to be : présence, partenariat, alliances

L'émergence de ces questions nouvelles a certainement été déterminante dans la place occupée dans les débats par la question des partenariats et des alliances. En effet, la confrontation avec des enjeux sur lesquels l'expérience manque (ou n'a pas encore assez circulé) ou qui sont particulièrement complexes en termes institutionnels, stimule la recherche de partenaires ayant une pratique de ceux-ci, comme les Compagnons Bâtisseurs sur le logement ou ATD Quart-Monde sur l'éducation. Mais cette question des partenariats a aussi été abordée du point de vue de la possibilité qu'ils offrent de créer des alliances permettant une plus grande visibilité, le développement d'innovations par le partage de pratiques ou encore une force de résistance plus grande ; bref mettre en pratique le constat fréquent que face à l'accroissement des difficultés, les Centres sociaux ne sont pas seuls.

Réfléchir à la construction de partenariats et de collaborations nouvelles ou renforcées conduit également à se saisir à nouveau de la question du « concernement » ; qui en effet peut et doit se mobiliser face aux injustices et aux atteintes à la dignité humaine ? Les seuls « concernés », en l'occurrence ceux qui seraient directement touchés par exemple par la discrimination, le mal-logement ou le précarité ? Ou tous ceux et celles qui refusent de vivre dans une société qui laisse ces situations se développer ? En fait, si ce « concernement » doit être large, la présence dans les groupes de personnes directement touchées donne légitimité et ténacité à l'action collective engagée. Il s'agit alors de faire « avec » ces personnes, et de résister à la tentation de faire « pour » elles. La question est donc celle de parvenir à créer des « concernements partagés » qui permettent de transformer une question sociale en enjeu politique commun.

Beaucoup de participants ont pris position en faveur du développement de nouvelles alliances et partenariats ; mais la question des « partenariats » existants avec un ensemble d'institutions et de collectivités territoriales a aussi fait l'objet d'âpres discussions. Un exemple issu du parcours Santé illustre

clairement cette problématique : une Union Régionale des Centres sociaux siège à l'ARS, mais au bout du compte, elle y a très peu de moyens d'intervention et risque du même coup de cautionner des politiques contraires aux valeurs des Centres sociaux ; faut-il dès lors rester dans ce type d'instances pour le seul bénéfice de quelques financements à grappiller ? De même, les situations perçues comme des tentatives « d'instrumentalisation » des Centres sociaux ou de « chantage aux subventions » posent des questions similaires : comment peser sur les débats et les décisions, affirmer des positions et des valeurs, assumer son autonomie quand dans la balance sont mises ces subventions souvent nécessaires pour mener à bien un projet ?

Il s'agit donc là à la fois de débattre de la construction d'alliances et de collaborations innovantes, qui peuvent renforcer la visibilité et le poids des Centres sociaux, permettre de mieux résister ; et de s'interroger sur les « limites » à fixer à d'autres partenariats. Autrement dit, ne s'agit-il pas de faire des choix qui soient des choix réfléchis et pesés, y compris dans la relation valeurs-accès aux subventions, de saisir à quels moments et sur quelles questions des collaborations s'imposent, et quand elles produisent plus de brouillages, tant au sein des Centres sociaux que sur leur image, que de gains pour les habitants ?

Des idées ont déjà jailli des travaux de l'Université Fédérale : parvenir à négocier à la fois des subventions et le respect de son autonomie, par exemple en ouvrant des espaces de débats entre élus ou techniciens d'une part et habitants-usagers des Centres sociaux d'autre part qui soient des espaces « sans contre-partie », c'est à dire dans lesquels il s'agit de mettre en discussion des questions qui ne soient pas directement reliées à la prochaine échéance de dépôt d'un projet à financer. Cette aspiration à une remise en cohérence des principes et des pratiques fut également très perceptible à propos du recours aux emplois précaires.

Un changement de pratiques

A un niveau plus général, les débats de Sangatte ont permis de donner un espace d'expression à un ensemble d'aspirations, non pas à un « retour aux sources » nostalgique ou rétrograde, mais qui permette de reconstruire une parole collective des Centres sociaux (ce qui est bien différent d'une parole unique !). Un participant a ainsi estimé « *qu'à l'époque du développement social local, toute une armada de techniciens a été*



mise en place dans le cadre des politiques publiques, tous ces dispositifs ont étouffé le rôle que pouvait prendre à ce moment-là les Centres sociaux, être reconnu comme des lieux d'animation globale, de concertation, d'innovation, etc... on s'est laissé étouffer et du coup, on est devenu des opérateurs de politiques publiques, on a été réduit à cela. Il s'agit maintenant de reconstruire quelque chose qu'on a raté ».

L'envie de bousculer les habitudes, d'adopter une posture de « laboratoire », de retrouver le pouvoir de dire « non » s'est très largement exprimée, et du même coup, ont ressurgi un ensemble de positionnements, de postures et de points de vue qui traversent les Centres sociaux depuis leurs origines, et qui témoignent de leur vitalité, de leur capacité encore grande d'enthousiasme et de révolte. Doivent-ils se positionner comme des mégaphones amplifiant la parole des habitants, comme leur porte-parole, comme des facilitateurs ? Doivent-ils être des espaces de préparation et de consolidation de ces paroles, passerelles vers d'autres espaces d'engagements, ou doivent-ils être eux-mêmes ces espaces, ou les deux peut-être ? Doivent-ils éduquer, accompagner l'apprentissage de la prise de parole et de la formation de l'opinion, fournir les espaces et les moments dans lesquels chacun-e peut se réapproprier un sentiment de maîtrise, un pouvoir d'agir, et/ou constituer des contre-pouvoirs ? Doivent-ils viser à améliorer les conditions de l'échange entre les citoyens et les élus, à faire renaître des forces de confiance réciproque, ou travailler à faire s'exprimer colères et indignations ailleurs ? La meilleure stratégie est-elle celle de la

médiation ou celle du rapport de force, ou comment manier les deux peut-être ?

Poursuivre la réflexion et les discussions sur ces enjeux nécessite de prendre en compte un ensemble d'échelles ou de niveaux, tant dans l'espace que dans le temps.

Echelles de temps tout d'abord : s'il s'agit en effet de retrouver ou de renforcer, comme rappelé plus haut, la capacité des Centres sociaux à être « des lieux d'animation globale, de concertation, d'innovation », il convient alors de constituer des plages de temps pour mener à bien ce travail de formation, de conscientisation, et permettre aux habitants de mûrir projets ou réflexion collective ; cela peut passer par exemple par l'aménagement de « temps libres/vides » disponibles, de moments et de lieux déliés de tout objectif de financement, dont la temporalité (et les contraintes de formulations ou de publics) est souvent contraire à cet objectif de (trans)formation.

Prendre le temps de l'expression et de la réflexion collective, de la compréhension des questions, et de la maturation des processus, peut de prime abord paraître contradictoire avec l'urgence des questions sociales et politiques auxquelles sont confrontés les habitants. Mais n'est-ce pas là la condition pour que des transformations elles aussi plus durables émergent, pour que prise de conscience et émancipation puissent déboucher sur autre chose précisément que des prises en charge « dans l'urgence » qui ne s'attaquent pas aux causes de fond ?

S'appuyer sur des « petites victoires », les capitaliser, construire des savoirs collectifs innovants, mettre en œuvre des alternatives pratiques ici et maintenant sont autant de pistes et d'envies évoquées au cours des trois jours de travail et de discussions à Sangatte, avec celles concernant les besoins de formation et en ressources des membres des Centres sociaux (sur les discriminations, les politiques de logement ou de santé, mais aussi la confrontation aux situations de grande détresse pour n'en citer que quelques champs...). Il reste à discuter à quel niveau cela peut être développé et expérimenté, tant au sein des structures propres aux Centres sociaux (entre la Fédération nationale, les Unions régionales ou départementales), qu'en termes de collaboration avec d'autres partenaires, déjà dotés de connaissances ou d'expériences (comment articuler contacts locaux et transmission des expériences par exemple). ●



POURQUOI SE MOBILISER ?

Danièle Demoustier
Socio-économiste



Danièle Demoustier est socio-économiste, maître de conférence à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble, et auteur de plusieurs publications sur l'économie sociale et solidaire. Le texte ci-dessous est la retranscription de son intervention lors de l'Université Fédérale des Centres sociaux, en octobre 2011.

Pourquoi se mobiliser? En général, c'est l'espoir d'un avenir meilleur, d'une société idéale, qui met en mouvement les groupes humains. En effet, si nous sommes fatalistes, nous ne nous mettons pas en mouvement.

Au cours de l'histoire, plusieurs modèles de sociétés idéales ont été imaginés où tous les individus seraient en harmonie, où il n'y aurait pas de conflits... Malheureusement, de telles sociétés n'ont jamais vu le jour. Pire : quand nous avons voulu les réaliser, cela a souvent conduit à des systèmes totalitaires.

Ainsi, autant l'idée d'une société idéale comme horizon – l'utopie sans lieu, qui ne peut pas exister – me semble importante pour penser que nous pouvons améliorer l'existant, autant la société idéale comme contre-modèle réalisable me paraît plus discutable.

Mais en s'intéressant aux grandes utopies de l'histoire, nous pouvons en tirer un certain nombre d'enseignements. J'en retiens trois qui ont structuré notre imaginaire :

- **L'utopie communautaire** née notamment des écrits d'Étienne Cabet (*Voyage en Icarie*) et de Thomas More (*Utopia*). C'est l'utopie majeure du XIXe siècle, qui postule la sortie de la société, car celle-ci est vue comme un élément néfaste pour l'homme. Cette utopie structure notre imaginaire encore aujourd'hui, car il y a, de façon récurrente, des projets de contre-sociétés, en rupture avec la société dominante.
- **L'utopie libérale** (qui suit historiquement la précédente) : nous la connaissons mieux car nous en sommes imprégnés. Cette utopie postule qu'une société est une somme d'individus libres et que la rencontre des intérêts individuels

débouche sur l'intérêt général. C'est une croyance forte en l'homme bon puisque, naturellement, son comportement individuel va dans le sens de l'intérêt général.

- **L'utopie communiste** : celle-là, refusant la précédente, soutient que l'intérêt individuel ne conduit pas à l'intérêt général. Cette utopie défend la mise en place d'une autorité supra-individuelle qui puisse définir l'intérêt général. L'État, qui symbolise cette autorité, représente les intérêts convergents et réorganise la société, de telle sorte à ce que les individus y vivent dans l'harmonie.

Ces utopies structurent nos imaginaires parce que, comme l'a écrit Paul Ricœur dans *L'utopie et l'idéologie*, elles ont plusieurs fonctions :

- une fonction de **distanciation** : l'utopie est une mise à distance par rapport à la réalité ; c'est l'ouverture des possibles ;
- une fonction de **subversion** : l'utopie a une fonction critique. En imaginant une société idéale, nous allons pouvoir critiquer la société existante en mettant en lumière tous ses écarts par rapport à la société idéale ;
- une fonction de **fuite** : l'utopie représente la fuite du présent dans un futur idéalisé, qui pose problème car cela amène à penser que, ne pouvant pas transformer la société, nous devons en sortir complètement.

De fait, on peut penser que si l'utopie n'est pas projection dans le futur, elle peut dégénérer en idéologie totalitaire.

« Je suis indigné par la politique. Pourquoi ? Parce qu'on nous tanne régulièrement, alors que nos gouvernants s'augmentent sans vergogne, et nous demandent, à nous citoyens fauchés, de redresser une situation économique désastreuse qu'ils ont eux-mêmes contribué à mettre en place, car ils n'ont pas pris les mesures nécessaires pour éviter que les choses empirent. »

L'utopie communautaire a souvent dégénéré en sectes. L'utopie libérale, on le sait, produit des inégalités et des crises. L'utopie communiste a dégénéré, on l'a vu, en dictature.

On voit bien que l'utopie doit rester une utopie, c'est-à-dire un idéal vers lequel on tend et non une réalité que l'on doit réaliser telle quelle. Ceci étant dit, comment peut-on repenser « utopiquement » notre société du XXI^e siècle ?

Pour cela, je propose de nous inspirer de trois dimensions particulièrement prégnantes dans les utopies décrites ci-dessus pour questionner un certain nombre de dogmes qui sont dominants dans notre société d'aujourd'hui.

En effet, on retrouve dans ces trois utopies les trois bases de notre pacte républicain : liberté/égalité/fraternité.

De l'utopie communautaire, on peut retenir la **fraternité**. En effet, toutes les communautés se sont construites sur une certaine morale du respect de l'autre.

De l'utopie libérale, on peut retenir la **liberté**, qui peut dériver vers l'individualisme, ce qui n'est pas forcément négatif car cela traduit une aspiration à l'autonomie individuelle, c'est-à-dire au libre choix des individus.

De l'utopie communiste, on peut retenir l'**égalité** qui suppose d'abolir les distinctions d'origine quitte parfois à supprimer ce qui est de l'ordre de la transmission. La loi est faite pour tous et elle s'applique à tous.

On voit bien que toute société, aussi parfaite soit-elle, reste en tension, entre ces trois pôles : la fraternité, l'autonomie individuelle et les règles qui doivent s'imposer à tous. Ces tensions peuvent aboutir à des conflits, mais on peut difficilement imaginer une société idéale où ces trois pôles convergeraient de manière naturelle.

Comment faire autrement ? Pour répondre à cette question, je propose d'interroger plusieurs dogmes qui structurent notre société. J'en ai choisi trois d'ordre sociologique et trois d'ordre économique :

Interrogations de trois dogmes sociologiques

LA COHÉSION SOCIALE

La cohésion sociale (qui renvoie à la notion d'harmonie sociale formulée au XIV^e siècle), c'est l'idée de faire société,

du « vivre ensemble ». Sans remettre en cause l'objectif de paix sociale, je pense que la cohésion sociale est double. Très souvent, au cours de ces dernières années, les sociologues l'ont réduite au lien social interpersonnel de proximité, ainsi la cohésion existe si les gens vivent en bonne intelligence dans un quartier, si les voitures ne brûlent pas... Or la paix sociale est certes tout à fait indispensable à la cohésion sociale, mais si on se limite aux relations interpersonnelles, on ne peut pas comprendre d'où viennent les transformations sociales. En effet, celles-ci ne découlent pas spontanément de l'évolution des liens sociaux, mais de ce qui constitue, pour moi, la deuxième dimension de la cohésion sociale, à savoir les rapports sociaux, beaucoup plus difficiles à décrypter que les liens sociaux. Comment se forment les rapports sociaux, la place des uns et des autres dans la société ?

Prenons l'exemple de la classe dont j'ai la responsabilité à l'Université. Le **lien social** dans ma classe, c'est faire en sorte que tous les élèves se respectent, que tous puissent avoir la parole et que les échanges soient riches et conviviaux. Le **rapport social** est lui beaucoup plus simple : c'est la relation hiérarchique entre l'enseignant et l'étudiant. Dans le lien social, il y a égalité entre les élèves et moi, mais le rapport social est lui inégal. En effet, je suis investie d'une autorité – que d'aucun nommeraient domination.

Il y a donc bien un rapport social qui traverse nos relations sociales. Bien sûr, si les relations sociales sont riches, conviviales et dynamiques dans ma classe, le rapport social va être moins dominateur. A l'inverse si le rapport social est très autoritaire, l'ambiance ne va pas être terrible !

Du coup, comment modifier ou atténuer ce rapport social au niveau de la société ?

Deux manières existent :

- Le *contre-pouvoir*, qui consiste à créer des instances où l'on peut discuter des décisions. On organise des contre-pouvoirs pour atténuer les effets du rapport social dont on reconnaît l'existence ;
- *Changer l'intérieur du pouvoir*, la relation du pouvoir social, à savoir « qui va décider ? ».

Si l'on revient aux utopies, elles ont toutes essayé de redéfinir les rapports sociaux, sauf que toutes sont parties de l'hypothèse que c'est ce qu'il y a d'universel dans l'homme qui va

être déterminant pour cela.

Par exemple, les libéraux considèrent que l'homme est égoïste, et c'est en s'appuyant sur son égoïsme que l'on va atteindre la société harmonieuse. Dans l'utopie communiste, c'est le mérite à accomplir une œuvre commune qui surplombe l'ensemble des individus.

Si ces sociétés idéales sont conçues pour supprimer tout ce qui est en tension, en conflit, c'est en grande partie la négation de ces tensions qui, selon moi, a conduit à leur échec.

L'IDENTITÉ

L'identité, c'est la manière dont on se voit dans la société. Traditionnellement, on se définissait plutôt par une identité unique : par exemple le mineur de Lorraine se définissait avant tout comme mineur, et pour cause : son métier avait un impact sur son lieu de travail, son domicile, son rapport à la santé, ses réseaux sociaux, son mode de consommation, etc. Il s'agissait là de modes de vies très liés au statut professionnel, facilement cataloguables.

Aujourd'hui, c'est beaucoup plus compliqué. Mais nous tendons quand même à attribuer des identités simples aux gens, que certains intériorisent complètement. Par exemple, les « jeunes de banlieue » sont souvent considérés comme un groupe homogène. Or, nous savons bien que les identités sont multiples et peuvent cohabiter.

Par exemple, aujourd'hui en matière d'engagement associatif, les plus jeunes ne veulent plus être attachés à une structure associative en particulier, mais passent facilement d'une association à une autre. Il s'agit là d'une tentative de leur part d'affirmer la diversité de leurs identités. Inversement, les politiques publiques fonctionnent toujours par public-cible, enfermant les individus dans des identités ou des représentations très homogènes. On continue à catégoriser, alors que nous sommes dans une société plus ouverte.

LES BESOINS SOCIAUX

Ils sont souvent matérialisés par la pyramide de Maslow. Cet outil soit disant définitif permet de hiérarchiser nos besoins, avec d'abord des besoins primaires, ensuite des besoins secondaires et enfin, si tout va bien, des besoins tertiaires.

Cette conception des choses produit souvent des juge-

ments moraux sur les comportements des gens, notamment ceux qui vont s'acheter un écran plat au lieu de bien nourrir leurs enfants, ceux qui vont avoir des grosses voitures, alors qu'ils n'entretiennent pas leur logement, etc.

Pour ma part, je trouve que la pyramide de Maslow ne place pas les gens dans leur contexte. Or, les modes de vie dépendent du contexte dans lequel ils vivent. Ainsi, le superflu d'hier peut parfois devenir le nécessaire d'aujourd'hui en fonction du contexte et pas seulement de la pression publicitaire.

Par exemple, aujourd'hui, on a besoin d'un portable pour pouvoir être joignable tout le temps. C'est la société qui nous impose une certaine hiérarchie des besoins. Or, cette hiérarchie n'est pas naturelle, elle est socialement construite.

Pour ma part, je préfère l'analyse de Louis-Joseph Lebrez qui postule qu'il y a trois types de besoins : il y a les besoins de base, ceux qu'il appelle de confort, et les besoins de dépassement. Mais il ne fait pas de hiérarchie entre ces différents besoins. Il explique que, parfois, il faut assouvir un besoin de dépassement avant de satisfaire un besoin fondamental. Les individus doivent être libérés d'un certain nombre de représentations (ou de certaines satisfactions ?) avant de pouvoir se nourrir, se loger correctement.

Dans le système de Lebrez, la hiérarchie s'établit sur les modes de satisfaction de ces besoins. Pour lui, les besoins fondamentaux doivent être rempli par la collectivité publique, afin que tout le monde puisse y avoir accès. Les besoins de confort évoluent quant à eux avec le temps : hier c'était la machine à laver, aujourd'hui c'est le portable, et après-demain ça sera l'ipad. Le capitalisme est très fort pour susciter ce type de besoins.

Les besoins de dépassement, c'est ni la collectivité, ni l'économie lucrative qui peuvent y répondre, c'est plutôt, pour Lebrez, le monde associatif. L'association est le lieu où l'on peut se cultiver, on l'on peut développer du lien social, de la convivialité, où l'on peut être initié à la citoyenneté, etc.

Si l'on s'appuie sur cette théorie, cela implique que, pour questionner la société future, on doit se questionner sur les besoins : quels sont ceux qui doivent relever des choix individuels, et ceux qui doivent relever des choix de la collectivité ? Et quelles sont les priorités que met la société par rapport à ceux-ci ?

Comment va-t-on répondre à ces besoins sociaux? C'est là qu'interviennent les 3 dogmes économiques que j'ai choisis :

Interrogations de trois dogmes économiques

LA PROPRIÉTÉ

C'est un dogme absolu dans notre société, sauf qu'on ne distingue pas d'où vient cette propriété. Or, quand Proudhon a écrit « *la propriété c'est le vol* », il n'a pas condamné toute forme de propriété, et notamment la propriété issue du travail. Devenir propriétaire en payant avec le fruit de son travail l'objet qu'on achète n'est pas la même chose que bénéficier d'une propriété en venant d'une famille riche, ou accroître sa propriété par la spéculation ou sur le travail des autres.

Globalement, si notre société est tellement attachée à la propriété, c'est parce qu'elle émet, selon moi, trois hypothèses :

- la propriété assure la *sécurité* : on est à l'abri du besoin si on est propriétaire.
- si on est propriétaire, on va *entretenir* son bien, donc on ne va pas le laisser dégrader ;
- la propriété assure un *un bon usage de son bien*, efficace et pertinent.

Mais interrogeons nous sur ces trois points, pour savoir si c'est vraiment la propriété qui est à l'origine des effets positifs possibles.

Essayons notamment d'imaginer de remplacer la propriété par un autre droit comme le droit d'usage, à l'instar de ce qui est proposé par un courant de pensée naissant : nul besoin d'être propriétaire pour utiliser correctement un bien, au contraire cela éviterait peut-être les dérives de la propriété.

Ce courant s'appelle l'économie de la fonctionnalité. Il renvoie à des analyses qui proposent de raisonner sur la fonction et pas sur le bien lui-même, ce qui signifie d'envisager l'habitat et pas simplement le logement, la mobilité et pas simplement les moyens de transport, etc.

Ce courant de pensée débouche notamment sur l'idée que la propriété pourrait être collective, ce que traduisent les expériences de coopératives d'habitants. Le principe est que la coopérative est propriétaire des logements et que la coopéra-

teur en possède des parts, mais il ne va pas pouvoir les transmettre. Il transmettra le droit d'usage du logement, mais pas le droit de propriété. Cela fait éclater juridiquement les différents attributs qui viennent du droit romain : l'*usus* (l'usage du bien), l'*abusus* (la capacité d'en abuser, c'est-à-dire de le vendre) et le *fructus* (la capacité d'en collecter les fruits). Avec la coopérative, on n'en a que l'usage et c'est la collectivité qui a les deux autres fonctions.

De même, dans le transport, lorsqu'on développe de l'auto-partage, des prêts de vélos, etc, on n'est plus propriétaire de sa voiture ou de son vélo, mais c'est la société, la collectivité, qui organise un droit d'usage de ces biens.

Dans l'industrie également, l'entreprise Michelin loue ses pneus aux entreprises de transport routier, elle ne les vend plus. Du coup, en faisant payer la location et l'entretien des pneus par le fabricant, on favorise le développement durable : Michelin a intérêt à faire des pneus solides dont l'entretien ne coûtera pas cher, ce qui n'est pas le cas lorsqu'il vend ses pneus. Donc, contrairement à ce que l'on pense, la propriété n'est pas le seul moyen d'assurer le non-gaspillage, le bon usage, etc.

En ce qui concerne les Centres sociaux, cette économie de la fonctionnalité induit que devrait exister des plateformes de services qui permettent l'exercice de ce droit d'usage, où les usagers ne seraient par forcément des propriétaires ou des clients, mais où ils pourraient avoir des accès fluides à différents biens et de services. Il existe sûrement, selon moi des perspectives à ouvrir de ce côté-là.

L'ARGENT

Le deuxième dogme c'est l'argent. On voit bien aujourd'hui que l'argent qui est supposé n'être qu'un intermédiaire de l'échange a été complètement détourné de sa fonction première.

Attardons-nous sur deux alternatives à l'argent:

- premièrement **la gratuité**. est-ce que finalement, le moyen de sortir de cette situation, ce n'est pas une certaine gratuité? Paul Ariès défend notamment ces idées et l'expérimente autour de l'accès à l'eau. Mais la gratuité pose la question de son financement : ce n'est pas parce que l'accès est gratuit qu'il n'y a pas un coût derrière. Du coup, la question est: qu'est-ce que la société souhaite rendre ac-

cessible gratuitement à tous? Cela rejoint la question des besoins sociaux.

- la deuxième alternative dans le cadre de la contestation de la monnaie, ce sont les monnaies dites parallèles, sociales ou complémentaires. Ce principe est à l'œuvre avec les SEL (Système d'échanges locaux): il s'agit d'essayer de trouver un étalon de mesure un peu différent. En effet, qui dit monnaie, dit étalon de mesure, car il faut savoir sur quoi elle est basée... En matière de SEL, il y a les SEL égalitaires, basé sur le temps : 1h égale 1h. Par exemple, si je donne 1h de cours d'informatique, j'ai droit à 1h de babysitting. Et les SEL dits inégalitaires, qui se rapprochent plus de notre évaluation marchande. Dans ce cas là, par exemple, 1h d'informatique vaut 3h de baby-sitting.

Le même principe est appliqué à une autre monnaie alternative : les SOL qui reposent sur l'idée de développer des monnaies qui soient territorialisées, dans une logique de relocalisation de l'économie. L'autre principe de ces monnaies, c'est d'éviter la spéculation. Il s'agit en effet de monnaies fondantes: si elles ne circulent pas, leur valeur diminue ; par exemple, si vous la gardez dans votre porte-monnaie plus de 6 mois, elle vaudra 10% de moins. Donc elle ne peut pas être thésaurisée.

Mais le problème, c'est que la monnaie ne sert pas qu'à l'échange, elle sert aussi à l'investissement. Or une monnaie fondante ne peut pas servir à l'investissement, car par définition, l'investissement se fait sur du moyen ou du long terme. Donc cela signifie qu'on aura toujours besoin d'une monnaie commune, d'une monnaie « légale », dont la valeur est garantie par une banque centrale. La question est donc : peut-on quand même en freiner la spéculation ?

Pour y répondre, je pense qu'il y a des pistes du côté des banques coopératives, pour peu qu'elles restent coopératives, c'est-à-dire qu'elles restent dans la non-lucrativité et la gouvernance démocratique.

Des pistes existent donc aujourd'hui pour réfléchir à un autre rapport à la monnaie, en sachant qu'il n'y a pas une seule solution. C'est sans doute dans l'agencement entre ces différentes monnaies que l'on pourra trouver des solutions.

LA CONCURRENCE

Il s'agit d'un dogme imposé notamment par l'Union Européenne. La raison invoquée est que l'intervention de l'Etat n'a

pas réussi jusqu'ici à garantir la croissance. Donc, si l'on veut augmenter les quantités et baisser les prix, la seule solution proposée est la concurrence... Or nous constatons qu'à chaque grande crise mondiale, nous passons par une période de mise en concurrence, mais - cela ne favorise pas forcément la sortie de crise.

Peut-être faudrait-il donc s'interroger sur les termes que Schumpeter associe aux crises, à savoir : « la destruction créatrice ». La crise est une période de destruction, mais la création qui s'en suit doit-elle se faire sur la base de la concurrence ? Pour ma part, je pense que la création de notre nouveau système ne se fera ni sur la base de la concurrence, ni simplement sur la base de la régulation publique.

Je pense qu'elle se fera sur la base de la coopération, à tous les niveaux : entre les individus, à l'école, entre les entreprises, entre les associations, etc. Car la coopération a le mérite de combiner -autonomie individuelle et- collectif.

Je conclurai en essayant de répondre à la question suivante : comment se fait la transformation sociale ? Quels en sont ses différents vecteurs ? A mon sens, il y en a quatre :

Le changement des comportements individuels

Par exemple, si un certain nombre d'individus n'avaient pas alerté la société sur les changements climatiques, celle-ci n'aurait pas évolué sur ce problème.

Les pratiques innovantes, les expérimentations collectives

Les Centres sociaux sont un bon lieu pour cela. La difficulté, c'est de diffuser ces expérimentations.

La diffusion des idées nouvelles

C'est le rôle des penseurs, et notamment des agitateurs d'idée (Aries, Viveret, etc.) qui vous propulsent dans des schémas tout à fait nouveaux, ils ouvrent les possibles.

La revendication, le mouvement social

Ce n'est pas le tout de faire changer les comportements, il faut aussi faire changer les règles sociales. Cela peut se faire par pression sur les politiques locales ou par une mobilisation plus générale, de façon pacifique ou plus conflictuelle... C'est très variable. Mais il est important que les règles puissent changer pour que tous ces comportements individuels nouveaux et ces pratiques collectives puissent sortir de l'expérimentation pour construire la nouvelle norme de la vie en société. ●



SORTONS DU PARADOXE !

François Vercoutère
Délégué général de la FCSF



François Vercoutère est Délégué Général de la FCSF depuis 2008. De 1982 à 2005, au sein du réseau, il a été successivement : animateur enfance-famille, directeur de centre social, délégué de fédération locale et d'union régionale. Entre 2005 et 2008, il a été gérant d'une coopérative d'emplois et d'activités.

Les Centres sociaux sont au cœur d'un paradoxe. Ils sont repérés par la population et les élus comme des structures de quasi-service public par le biais des multiples activités qu'ils proposent, alors que leur but premier est de développer l'initiative citoyenne. C'est-à-dire la capacité pour tout un chacun de se mettre en dynamique de projet pour améliorer sa vie, mais aussi celle de son quartier, de son environnement, de sa communauté d'attache.

Cette facette méconnue de notre métier, pourtant affirmée dès les origines du mouvement dans les années 1920, nous l'avons résumée ainsi dans notre Charte : « le Centre social et socioculturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ». C'est également sur cette base que fonctionne notre partenariat de longue date avec la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) : le critère majeur d'attribution de l'agrément « Centre social » par les CAF est la participation des habitants à la définition et à l'animation du projet.

Les Centres sociaux, des OCMI (Objets Citoyens Mal Identifiés) !

Vous pouvez pousser la porte de n'importe quel centre social, vous y trouverez toujours le petit coup de génie, la solution sur mesure pour une question posée spécifiquement ici. Dans certains cas, c'est la capacité des salariés de l'équipe, des bénévoles qui a permis le montage de cette action. Dans d'autres situations, ce sont directement des habitants qui sont à l'origine et moteur de l'action. C'est là que réside le savoir-faire du Centre social : « Tu y viens la première fois pour une question personnelle et tu y reviens pour une aventure collective ». Aventure au cours de laquelle des liens et des amitiés se tissent, des frontières

et des peurs sont dépassées entre les âges, les origines, les classes sociales, les découpages géographiques du quartier.

Les équipes bénévoles et salariées des Centres sociaux sont des inventeurs d'un autre quotidien, solidaire et citoyen. Les Centres sociaux doivent se faire moins discrets. Ils contribuent depuis des années à la cohésion sociale en offrant des lieux d'écoute et de construction de réponses adaptées pour les habitants de leurs territoires d'implantation. Il est temps que cela se sache plus précisément. Un tel maillage du territoire (2100 Centres sociaux en France) doit pouvoir prendre sa place dans une politique publique de cohésion sociale.

Par ailleurs, il est temps de sortir du paradoxe exposé plus haut, d'autant que celui-ci est parfois vécu comme une contradiction par les bénévoles et salariés des centres : on imagine aisément le tiraillement de l'animateur-jeunes, écartelé entre d'une part l'injonction de « paix sociale » souvent émise par les financeurs et une partie de la population, et d'autre part la visée émancipatrice des actions proposées dans un strict respect de nos principes fondateurs. Comment faire en sorte de réconcilier ces deux objectifs ? De continuer à proposer à la population des activités de qualité, répondant à leurs besoins et leurs envies, tout en faisant reconnaître, et donc financer, notre « cœur de métier » : le développement du pouvoir d'agir des habitants.

« Le chômage de mon fils qui habite toujours au foyer alors qu'il a 32 ans, qu'il a un bac+5. Il ne trouve pas de travail. Il n'a plus de motivation. Il a également un sentiment de discrimination. Il se sent dévalorisé par rapport à ses frères et sœurs. Le dialogue est rompu entre les parents et le fils alors qu'il habite à la maison. Il se sent redevable. »

En 2012, les Centres sociaux débattent pour agir

C'est pour tenter de sortir par le haut de cette situation parfois intenable que nous avons proposé une préparation de notre Congrès en 3 ans et 3 étapes, le document que vous tenez entre les mains se voulant le bilan de la première. Cette démarche a pour but de démontrer tout d'abord la capacité de veille du Centre social sur son territoire, puis, dans un second temps, sa capacité à analyser puis agir, avec les personnes concernées, sur un problème identifié.

En effet, avoir repéré à l'échelle du territoire national 7 questions majeures qui touchent à la cohésion sociale, c'est une bonne chose. Mais ce serait mal connaître les Centres sociaux que de penser qu'ils vont en rester là. Ils vont poursuivre leur démarche vers un Congrès 2013 en initiant des débats que nous avons voulu ouverts et constructifs.

Nous pensons en effet que notre société a besoin, pour renouveler son contrat démocratique, d'ouvrir des espaces de débat. Nos modèles de vie en communauté sont interrogés trop profondément par la dégradation de la situation sociale pour laisser les gouvernants seuls devant la tâche d'inventer demain. Ouvrir le dialogue, découvrir ensemble la complexité des défis sociaux actuels, repérer les désaccords et les points de convergence, susciter l'envie d'agir par la découverte des leviers possibles d'action et de notre capacité d'imaginer collectivement des solutions... Autant d'effets attendus de ces débats, à ouvrir tout au long de l'année 2012. Tout cela se faisant à la mesure des Centres sociaux, c'est à dire au local, dans la proximité et la quotidienneté.

Un débat réussi c'est un moment qui permet l'apprentissage, la découverte d'autres opinions. C'est aussi l'occasion de regarder autour de soi et d'inviter d'autres personnes, associations, responsables politiques, institutions et administrations concernées par la question traitée. C'est aussi l'occasion de faire entendre un point de vue dans un espace ouvert, devant témoins.

Nous nous donnons une première exigence : ne parlons pas « à la place » mais aux côtés. C'est-à-dire que nous demandons que les débats organisés dans le cadre de la préparation du Congrès 2013 soient élaborés avec des personnes concernées par le sujet traité. C'est la condition essentielle de cohérence

entre nos paroles et nos actes. Nous revendiquons la légitimité de l'expertise d'usage, utilisons là. Tous nos débats doivent pouvoir, au mieux, être organisés avec des personnes concernées par la question traitée, ou au minimum leur donner la parole.

A partir de ce préalable nous avons repéré trois types de débat qui viennent conforter la dynamique décrite précédemment : un débat que nous avons qualifié de « conscientisation ». C'est-à-dire qu'il va chercher à faire rentrer les participants dans une compréhension de la complexité de la question sociale posée, de construire ensemble un « arbre des causes » et un schéma des effets; un débat que nous avons appelé « d'ouverture ». Si possible organisé à plusieurs centres sociaux, c'est l'occasion pour un réseau local de faire savoir qu'il se soucie d'une question sociale et qu'il a besoin de dialoguer avec les habitants, d'autres associations agissant dans le même domaine et pourquoi pas des élus locaux, administrations et institutions concernées. Il s'agit de chercher des alliés pour coopérer; enfin un débat qui fasse **étape dans une action** existante. Là encore organisé avec d'autres centres sociaux dans le cadre d'une dynamique locale, ce débat pose une question précise, pointe un blocage qui empêche une solution d'être mise correctement en œuvre. L'objectif d'un tel débat n'est pas de montrer du doigt mais de lever les barrières à une impossibilité d'agir.



Un Congrès pour inventer ensemble le centre social de 2022

Ces débats, bien sûr, préparent aussi le rendez-vous des 21, 22 et 23 Juin 2013 à Lyon pour le huitième Congrès des Centres sociaux. Riches de tout ce qui vient d'être cité, les Centres sociaux pourront prendre la parole et être force de propositions sur des thématiques essentielles pour la cohésion sociale. Fidèles à notre vocation d'être des plate-formes où s'inventent des synergies locales, ces journées de Congrès chercheront une ouverture maximum à des partenaires d'actions, de terrain. Ils pourront également affirmer qu'il est possible, moyennant de la méthode et de la volonté, de développer le pouvoir d'agir des personnes et des groupes afin que les questions sociales ne soient pas traitées seulement par des experts mais aussi par les personnes concernées.

En mettant en route une dynamique de ce type, la FCSF fait le pari de l'avenir. Des menaces existent : baisse de l'argent public disponible, incertitudes sur l'avenir des politiques sociales, tentation des pouvoirs publics de réduire le monde associatif à un prestataire de service, agissant sur ordre et dans le cadre d'appels d'offre concurrentiels, évolution des modes d'en-

gagement citoyens, etc. Face à ce processus de dé-construction des modèles hérités de l'après-guerre, nous pensons que les Centres sociaux peuvent apporter leur part à la construction de nouvelles façons de vivre ensemble.

Notre objectif est que ce congrès nous permette d'inventer ensemble le Centre social de 2022, date anniversaire des 100 ans de notre fédération ! Un Centre social reconnu et soutenu dans son « cœur de métier », ayant dépassé sa posture paradoxale, entre opérateur de politiques publiques et accompagnateur de dynamiques ascendantes, pour cumuler harmonieusement ces deux fonctions. Est-il complètement utopique d'imaginer un Centre social qui serait mandaté par la collectivité locale, non pas seulement pour fournir à la population des services – halte-garderie, centre de loisir, etc. - mais aussi et surtout pour accompagner les envies d'agir des gens, quitte à ce que celles-ci bousculent parfois certains choix de politiques publiques, mais de manière non-violente et constructive? Nous pensons que cela est possible et voilà donc ce que nous allons tenter de mettre en œuvre, avec l'aide de toutes celles et ceux qui croient que notre démocratie a besoin d'être refondée en s'appuyant sur les besoins, les aspirations et la capacité d'innovation des citoyens. ●

TÉMOIGNAGES ISOLEMENT

« Aujourd'hui, si on a besoin d'un coup de main, on n'ose pas le demander ; on ne se sent pas en confiance. Maintenant, c'est de chacun pour soi et souvent les rapports de voisinage se réduisent au strict minimum, quand ils ne sont pas mesquins, comme si cela faisait du bien de dénigrer les autres pour se sentir mieux soi-même. »

DÉMOCRATIE TÉMOIGNAGES

« Je m'indigne contre le mépris et la morgue avec lesquels sont tenus les habitants des cités, l'arrogance d'un gouvernement qui privilégie les tenants du capital et de la finance au détriment des citoyens. »

QUELQUES SUGGESTIONS DE LECTURE...

En complément des références proposées dans chacun des chapitres thématiques (cf. page 18 à 59), nous vous proposons quelques suggestions de lecture pour aller plus loin dans la connaissance des Centres sociaux et des thématiques abordées dans cet ouvrage.

NOTES DE LECTURE

Retrouvez sur le site Internet www.centres-sociaux.fr de la FCSF les notes de lecture réalisées par Henry Colombani, (ancien délégué national à la FCSF, membre de l'association « Mémoires Vives - Centres sociaux ») au simple titre d'un retraité, bénévole associatif qui, souhaitant approfondir ses lectures, propose de les partager avec ceux qu'elles intéresseraient. En espérant qu'elles inciteront à lire, à nourrir le travail et les réflexions des acteurs bénévoles et professionnels, dans l'accord comme dans le débat contradictoire !

POUR MIEUX CONNAÎTRE LES CENTRES SOCIAUX...

Collection Repères, éditée par la FCSF, disponible sur demande, sur la lutte contre les discriminations, le développement durable, le vieillissement.

DESSERTINE Dominique, DURAND Robert, ELOY Jacques, GARDET Mathias, MAREC Yannick, TETARD Françoise, *Les centres sociaux 1880-1980, une résolution locale à la question sociale ?*, Presses Universitaires du Septentrion, 2004

DURAND Robert, *Histoire des centres sociaux, du voisinage à la citoyenneté*, Syros, 1996

QUELQUES SUGGESTIONS DE LECTURE...

BENASAYAG Miguel, AUBENAS Florence, *Résister, c'est créer*, La Découverte, Collection Sur le vif, 2008

BESSON Geneviève, *Le développement social local. Significations, complexité et exigences*, Préface de François ABALLEA, Postface de Brigitte BOUQUET, L'Harmattan 2008

CASILLI Antonio, *Les liaisons numériques. Vers une nouvelle sociabilité*, Seuil, La Couleur des idées, 2010

COHEN Daniel, *Les prospérités du vice. Une introduction (inquiète) à l'économie*, Albin Michel, 2009

DONZELOT Jacques, *Vers une citoyenneté urbaine ? La ville et l'égalité des chances*, Éditions ENS Rue d'Ulm / Conférences-débats de l'Association Emmaüs et de Normale Sup, 2009.

DUVOUX Nicolas, *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*, Presses Universitaires de France, « Le lien social », 2009

FALISE Michel, *Démocratie participative, promesses et ambiguïté*, Edition de L'Aube, collection Bibliothèque des régions, 2004

FALISE Michel, LEBRUN Thérèse, DELORS Jacques, *Acteurs dans un monde en mutation*, Edition de L'Aube, Collection Socio Eco, 2008

FOUREL Christophe, *André Gorz, un penseur pour le XXI^e siècle*, La Découverte, 2009

GARIBAY Françoise, SEQUIER Michel, *Pratiques émancipatrices - actualité Paulo Freire*, Nouveaux regards, Edition Syllepse, 2009

GUERIN Serge, *De l'Etat providence à l'Etat accompagnant*, Michalon, 2010

HESSEL Stéphane, *Indignez vous !, Ceux qui marchent contre le vent*, 2010

HESSEL Stéphane, *Engagez vous !*, Edition de L'Aube, 2011

LEBON Francis, *Les animateurs socioculturels*, La Découverte, Collection Repères, 2009

MACLURE Jocelyn, Charles TAYLOR, *Laïcité et liberté de conscience*, La Découverte, 2010

RAHBI Pierre, HULOT Nicolas, *Manifeste pour la Terre et l'humanisme : Pour une insurrection des consciences*, Édition Actes Sud, Collection Essais Sciences, 2008

ROMAN Joël, *Eux et nous*, Hachette littératures, 2006

ROSANVALLON Pierre, *La société des égaux*, Seuil, 2011

SAVIDAN Patrick, *Le Multiculturalisme, « Que sais-je ? » n°3236*, Presses Universitaires de France, 2009

TOURAINÉ Alain, *Après la crise*, Fayard, 2010

LE RÉSEAU DES CENTRES SOCIAUX & SOCIOCULTURELS EN FRANCE

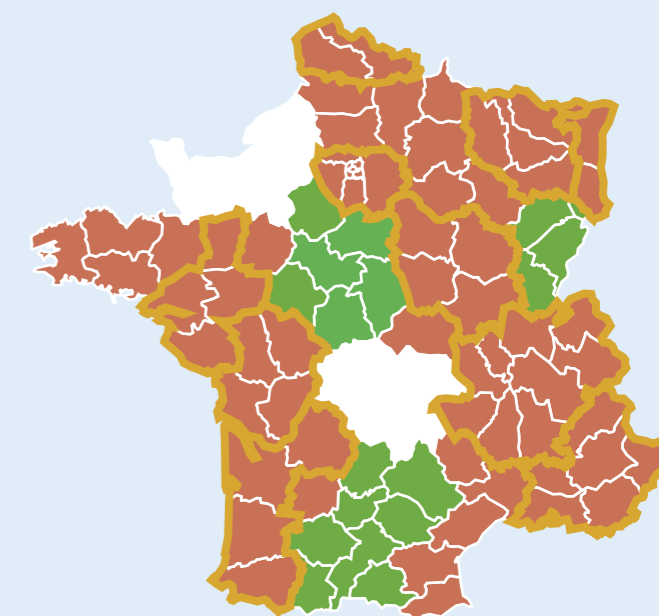
LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE

- **Créée en 1922** à l'initiative des centres sociaux ;
- **Reconnue d'utilité publique en 1931** et agréée au titre de l'éducation populaire en 1964, agréée pour l'accueil de volontaires en Service Civique au sein des Centres sociaux en 2011 ;
- **Anime le réseau des Centres sociaux et socioculturels** qui adhèrent aux valeurs et aux modes d'action définis par sa Charte, directement ou par l'intermédiaire des fédérations implantées sur les territoires ;
- **Représente les Centres sociaux auprès des pouvoirs publics**, organismes de sécurité sociale et regroupements nationaux ;
- **Forme et qualifie** les acteurs du réseau.

LA FCSF TRAVAILLE EN PARTENARIAT AVEC :

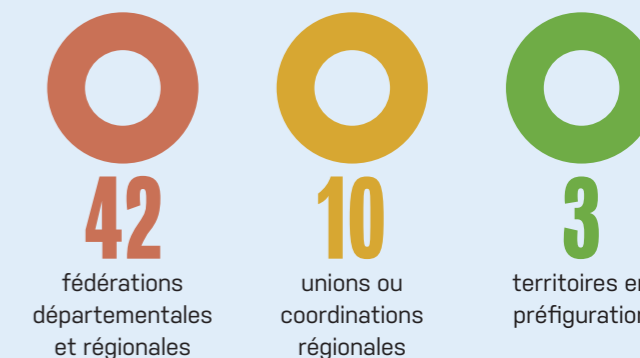
- **Des services** de l'Etat et des ministères (DGCS, Culture, Jeunesse, Ville, etc.) ;
- **Des régimes d'assurances sociales** dont la CNAF, la CCMSA, la CNAV ;
- **Des agences nationales** dont l'ANCV, l'ACSE, Agence du Service Civique ;
- **Des réseaux associatifs** dont l'UNIOPSS, CNAJEP, CPCA ;
- **Mairie Conseils** ;
- **La Fondation de France** ;
- **Des acteurs de la branche** : ALISFA, SNAECSSO, CPNEF ;
- **Et d'autres partenaires** comme le Crédit Coopératif, Chorum, AIGA, Teambox.

Plus d'informations sur les Centres sociaux et la FCSF : www.centres-sociaux.fr



LES FÉDÉRATIONS LOCALES ET RÉGIONALES

Au service d'un fédéralisme de proximité



LES FÉDÉRATIONS :

- **Regroupent** les Centres sociaux ;
- **Favorisent leur développement** et les représentent auprès des pouvoirs publics ;
- **Animent la réflexion sur l'action des Centres sociaux**, leur rôle, leur place dans l'action sociale ;
- **Apportent une aide technique dans différents domaines** tels que l'information, le financement, la gestion, la formation, l'analyse des besoins, l'élaboration des projets, leur évaluation ;
- **Travaillent activement** à la contribution et la mise en œuvre des pactes de coopération.



CET OUVRAGE A ÉTÉ RÉALISÉ SOUS LA DIRECTION DE



CATHERINE NEVEU
Anthropologue

PAR LE GROUPE DE PILOTAGE CONGRÈS, COMPOSÉ DE



PASCAL AUBERT
*Vice Président
FCSF*



JÉROME BAR
Délégué FD 26



JULIEN BASTIDE
*Délégué Fédéral
FCSF*



**VIRGINIE
BRASSEUR**
Déléguée FD 62



**PATRICIA
BRENNER**
*Déléguée Fédérale
FCSF*



**SOLANGE
BOUCHET**
*Administratrice
FD 86 et FCSF
Référente Congrès*



**GÉRARD
CASTELAIN**
*Président FD 33
et administrateur
FCSF*



JACQUES ELOY
*Administrateur
FCSF*



GABRIEL D'ELLOY
*Administrateur
de l'Association
des Maisons de
Quartier de Reims*



PIERRE GARNIER
*Président de la
FCSF*



XAVIER LIONET
*Délégué général
adjoint FCSF*



CLAUDIE MILLER
*Présidente FD
Deux Savoie et
secrétaire adjointe
FCSF*



KARINE PENEAU
*Administratrice
FD 75*



**BENJAMIN
PIERRON**
*Délégué Fédéral
FCSF
Référent Congrès*



**MYRIAM
TIERCE-MONIER**
*En appui à
l'organisation du
Congrès à la FCSF*



**FRANÇOIS
VERCOUTÈRE**
*Délégué général
FCSF*



ANITA WERQUIN
*Vice Présidente
FD 59*



**CHRISTIANE
ZIMMER**
Déléguée FD 69



**CAROLINE
LADOUS**
*Déléguée Fédérale
FCSF*

AVEC LA CONTRIBUTION DE



**NATHALIE
SAINTINI**

ET LE SOUTIEN DE L'ÉQUIPE DE LA FCSF



CONCEPTION-RÉALISATION



VINCENT MONTAGNANA

LE GROUPE DE PILOTAGE CONGRÈS AINSI QUE LA FCSF TIENNENT À REMERCIER

LES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS QUI ONT CONTRIBUÉ À CETTE PUBLICATION

Lormont, 3 Cités à Poitiers, Plateau de la Duchère à Lyon, AQCv à Chambéry, les Alliers à Angoulême, Quartier Vitalité, Rive Gauche à Bergerac, Marier à Joué les Tours, Barbezilien à Barbezieux, la Paz à St Jean en Royans, du Boulonnais, Saint Exupéry à Montgeron, d'Étain.

LES INTERVENANTS DE L'UNIVERSITÉ FÉDÉRALE

Olivier Noël, Samuel Thomas, Joel Roman, Bruno Masurel, Patrick Banneux, Sébastien Lodeiro, Loïc Aubree, Hervé Cogné, Danièle Demoustier, Zinn Din Boukhenaiissi, Gael Brouck, André Rousselet, Pascal Percq, Pierre Mahey et Anne Cordier.

POUR LEUR CONTRIBUTION À L'ICONOGRAPHIE DE CET OUVRAGE

Mohamed Benali, Christian Bon, Nadine Lorient, Sabrina Para

Réalisé en janvier 2012

FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE (FCSF)

10 rue Montcalm - BP 379 - 75869 Paris Cedex 18

Téléphone : 01 53 09 96 16 - Email : fcsf@centres-sociaux.asso.fr - www.centres-sociaux.fr

RENDEZ-VOUS

LES 21, 22 & 23 JUIN 2013 À LYON

POUR LE 8^{ÈME} CONGRÈS
DES CENTRES SOCIAUX
AU PALAIS DES CONGRÈS À LYON



RÉSERVATIONS À VENIR (COURANT 2012)

CET OUVRAGE A ÉTÉ RÉALISÉ AVEC LE SOUTIEN DE

